2022-20017367 | 0402964823 | 2021 | EUR | 22.18.16 | m02-f | 28/04/2022 | 103 | C-cap 1

#### COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

#### DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

ر	enominat	tion :	COMPAGNIE	DO BOIS	SAUVAGE

Forme juridique : Société anonyme

Adresse: Rue du Bois Sauvage N°: 17 Boîte:

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet : Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0402.964.823

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

29-04-2021

Ce dépôt concerne :

X

les COMPTES ANNUELS en

EURO

approuvés par l'assemblée générale du

27-04-2022

×

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2021

au

31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2020

au

31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.3, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.6, C-cap 6.5.2, C-cap 6.17, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

0402964823 C-cap 2.1

#### LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

#### LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**OLIVIER Hubert** 

Avenue de la Marguerite 11 78110 Le Vesinet

**FRANCE** 

Début de mandat : 2019-04-24 Fin de mandat : 2023-04-26 Administrateur

**HAMBURGER** Isabelle

Rozelaarlaan 4 1560 Hoeilaart BELGIQUE

Début de mandat : 2018-04-25 Fin de mandat : 2022-04-27 Administrateur

**VAN CRAEN Patrick** 

Chemin du Silex 1 1170 Watermael-Boitsfort

BELGIQUE

Début de mandat : 2018-04-25 Fin de mandat : 2022-04-27 Administrateur

**Hocke Pierre-Alexis** 

Rue de la Reine 2 1330 Rixensart **BELGIQUE** 

Début de mandat : 2020-04-22 Fin de mandat : 2024-04-17 Administrateur

**PAQUOT Valérie** 

Rue Faider 42 9 1050 Ixelles **BELGIQUE** 

Début de mandat : 2020-04-22

Fin de mandat : 2024-04-17 Président du Conseil d'Administration

**European Company of Stake SA** 

0466007596

Allée de la Recherche 4 1070 Anderlecht **BELGIQUE** 

Début de mandat : 2019-04-24 Fin de mandat : 2023-04-26 Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

VAN GANSBERGHE Frédéric Drève des Etangs 32 1630 Linkebeek **BELGIQUE** 

**Maxime BOULVAIN SRL** 

0896207447 rue Général Lotz 62 1180 Uccle

**BELGIQUE** Début de mandat : 2019-04-24 Fin de mandat : 2023-04-26 Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

**BOULVAIN Massimo** rue Général Lotz 62 1180 Uccle BELGIQUE

#### **DELOITTE REVISEURS D'ENTREPRISES SRL (BE025)**

0429053863

Luchthaven Nationaal - Gateway building 1J

1930 Zaventem BELGIQUE

Début de mandat : 2020-04-22 Fin de mandat : 2023-04-19 Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

MAGNIN Corine (A01346) Réviseur d'entreprise Luchthaven Nationaal 1J 1930 Zaventem BELGIQUE

#### DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(\* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

#### **COMPTES ANNUELS**

#### **BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	<u>49.300</u>	<u>75.228</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>549.991.508</u>	616.299.969
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	4.384.293	4.689.369
Terrains et constructions		22	745.582	786.523
Installations, machines et outillage		23	125.408	131.368
Mobilier et matériel roulant		24	13.208	25.236
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	3.500.095	3.746.243
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	545.607.215	611.610.600
Entreprises liées	6.15	280/1	266.290.176	338.170.655
Participations		280	255.893.117	328.670.655
Créances		281	10.397.059	9.500.000
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	136.132.277	127.159.362
Participations		282	101.746.201	89.864.181
Créances		283	34.386.076	37.295.181
Autres immobilisations financières		284/8	143.184.762	146.280.582
Actions et parts		284	143.183.647	146.279.467
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.116	1.116

N	0	
IV		

0402964823 C-cap 3.1

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>222.192.411</u>	<u>20.044.780</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	103.741	103.764
Stocks		30/36	103.741	103.764
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	2.746	2.769
Immeubles destinés à la vente		35	100.995	100.995
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	206.449.414	3.308.243
Créances commerciales		40	203.816.692	96.351
Autres créances		41	2.632.722	3.211.892
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	11.719.910	11.380.527
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	11.719.910	11.380.527
Valeurs disponibles		54/58	2.565.517	4.106.888
Comptes de régularisation	6.6	490/1	1.353.829	1.145.359
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	772.233.219	636.419.977

0402964823 C-cap 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>540.782.607</u>	<u>416.684.269</u>
Apport	6.7.1	10/11	154.297.119	154.297.119
Capital		10	84.410.825	84.410.825
Capital souscrit		100	84.410.825	84.410.825
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11	69.886.294	69.886.294
Primes d'émission		1100/10	69.886.294	69.886.294
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	11.876.596	11.876.596
Réserves indisponibles		130/1	11.876.596	11.876.596
Réserve légale		130	11.876.596	11.876.596
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(	-)	14	374.608.893	250.510.554
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>1.367.445</u>	<u>1.367.455</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	1.367.445	1.367.455
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	1.367.445	1.367.455
Impôts différés		168		

0402964823 C-cap 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>230.083.167</u>	<u>218.368.254</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	193.316.481	192.682.601
Dettes financières		170/4	193.313.936	192.678.094
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171	21.300.000	21.300.000
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	105.000.000	105.000.000
Autres emprunts		174	67.013.936	66.378.094
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	2.545	4.507
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	36.250.752	25.049.768
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	8.425.000	10.424.996
Etablissements de crédit		430/8	8.000.000	10.000.000
Autres emprunts		439	425.000	424.996
Dettes commerciales		44	105.812	149.353
Fournisseurs		440/4	105.812	149.353
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	153.591	330.277
Impôts		450/3	45.004	56.095
Rémunérations et charges sociales		454/9	108.587	274.182
Autres dettes		47/48	27.566.348	14.145.141
Comptes de régularisation	6.9	492/3	515.934	635.885
TOTAL DU PASSIF		10/49	772.233.219	636.419.977

N° 0402964823 C-cap 4

#### **COMPTE DE RÉSULTATS**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	870.126	1.003.836
Chiffre d'affaires		6.10	70	123.544	144.146
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71		
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74	746.367	859.690
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A	215	
Coût des ventes et des prestations			60/66A	2.946.024	3.685.865
Approvisionnements et marchandises			60	23	
Achats			600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609	23	
Services et biens divers			61	1.246.177	1.719.154
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	965.884	986.129
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	326.053	323.583
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4	-6.246	488.311
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8	-10	1.128
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	414.143	165.226
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A		2.334
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	-2.075.898	-2.682.029

0402964823 C-cap 4

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers			75/76B	157.384.754	29.617.504
Produits financiers récurrents			75	21.933.671	17.491.109
Produits des immobilisations financières			750	21.317.782	16.917.645
Produits des actifs circulants			751	574.451	392.500
Autres produits financiers		6.11	752/9	41.438	180.965
Produits financiers non récurrents		6.12	76B	135.451.083	12.126.395
Charges financières			65/66B	4.567.001	12.772.226
Charges financières récurrentes		6.11	65	2.376.374	3.124.511
Charges des dettes			650	2.678.862	2.330.289
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		651	-339.383	733.103
Autres charges financières			652/9	36.895	61.119
Charges financières non récurrentes		6.12	66B	2.190.627	9.647.715
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	150.741.855	14.163.249
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	47.322	20.948
Impôts			670/3	47.322	20.948
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales			77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	150.694.533	14.142.301
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	150.694.533	14.142.301

#### **AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	401.205.087	263.682.763
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	150.694.533	14.142.301
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	250.510.554	249.540.462
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	374.608.893	250.510.554
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	26.596.195	13.172.209
Rémunération de l'apport		694	26.502.067	13.083.299
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696	94.128	88.910
Autres allocataires		697		

#### **ANNEXE**

## ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

#### Valeur comptable nette au terme de l'exercice

#### Mutations de l'exercice

Nouveaux frais engagés

Amortissements

Autres

#### Valeur comptable nette au terme de l'exercice

#### **Dont**

Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement

Frais de restructuration

	Codes	Exercice	Exercice précédent
	20P	XXXXXXXXX	75.228
	8002		
	8003	25.929	
(+)/(-)	8004		
	(20)	49.300	
	200/2		
	204		

#### **ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

		Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191P	xxxxxxxxxx	1.844.288
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8161		
Cessions et désaffectations		8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191	1.844.288	
Plus-values au terme de l'exercice		8251P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8211		
Acquises de tiers		8221		
Annulées		8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice		8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321P	xxxxxxxxxx	1.057.765
Mutations de l'exercice				
Actés		8271	40.941	
Repris		8281		
Acquis de tiers		8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321	1.098.706	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22)	<u>745.582</u>	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	XXXXXXXXX	347.266
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	12.982	
Cessions et désaffectations		8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	360.247	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	XXXXXXXXX	215.898
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	19.156	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302	215	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	234.840	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	<u>125.408</u>	

C-cap 6.3.2

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	xxxxxxxxxx	284.278
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163		
Cessions et désaffectations		8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	284.278	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	xxxxxxxxxx	259.042
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	12.028	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	271.070	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	<u>13.208</u>	

C-cap 6.3.3

Exercice Exercice précédent **AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES** 8195P **XXXXXXXXX** 9.998.006 Valeur d'acquisition au terme de l'exercice Mutations de l'exercice 8165 7.780 Acquisitions, y compris la production immobilisée 8175 9.925 Cessions et désaffectations (+)/(-) 8185 Transferts d'une rubrique à une autre 8195 9.995.861 Valeur d'acquisition au terme de l'exercice 8255P **XXXXXXXXX** Plus-values au terme de l'exercice Mutations de l'exercice Actées 8215 8225 Acquises de tiers 8235 Annulées (+)/(-) 8245 Transférées d'une rubrique à une autre 8255 Plus-values au terme de l'exercice 8325P **XXXXXXXXX** 6.251.763 Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice Mutations de l'exercice 8275 253.928 Actés Repris 8285 8295 Acquis de tiers Annulés à la suite de cessions et désaffectations 8305 9.925 (+)/(-) 8315 Transférés d'une rubrique à une autre 8325 6.495.766 Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice (26) 3.500.095 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

C-cap 6.3.5

#### **ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	XXXXXXXXX	371.289.432
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361		
Cessions et retraits		8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8381	-104.459.181	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391	266.830.251	
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	xxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	xxxxxxxxx	42.618.777
Mutations de l'exercice				
Actées		8471	1.898.021	
Reprises		8481	33.579.664	
Acquises de tiers		8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521	10.937.134	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(280)	<u>255.893.117</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		281P	XXXXXXXXXX	<u>9.500.000</u>
Mutations de l'exercice				
Additions		8581	865.351	
Remboursements		8591		
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Différences de change	(+)/(-)	8621	31.708	
Autres	(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(281)	<u>10.397.059</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8651		

0402964823 C-cap 6.4.2

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392P	XXXXXXXXX	93.743.978
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8362	8.498.961	
Cessions et retraits		8372	104.519.181	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8382	104.459.181	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392	102.182.939	
Plus-values au terme de l'exercice		8452P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8412		
Acquises de tiers		8422		
Annulées		8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice		8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522P	XXXXXXXXX	379.798
Mutations de l'exercice				
Actées		8472	56.941	
Reprises		8482		
Acquises de tiers		8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522	436.738	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552P	XXXXXXXXX	3.500.000
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8542	-3.500.000	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(282)	<u>101.746.201</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		283P	XXXXXXXXXX	<u>37.295.181</u>
Mutations de l'exercice				
Additions		8582	3.712.406	
Remboursements		8592		
Réductions de valeur actées		8602		
Réductions de valeur reprises		8612		
Différences de change	(+)/(-)	8622	2 224 5	
Autres	(+)/(-)	8632	-6.621.511	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(283)	<u>34.386.076</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8652		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	xxxxxxxxx	155.346.678
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373	4.623.500	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393	150.723.178	1
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	xxxxxxxxxx	3.523.862
Mutations de l'exercice				
Actées		8473	54.915	
Reprises		8483	1.172.479	
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523	2.406.298	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	xxxxxxxxxx	5.543.350
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543	-410.116	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553	5.133.234	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)	<u>143.183.647</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	xxxxxxxxxx	<u>1.116</u>
Mutations de l'exercice				
Additions		8583		
Remboursements		8593		
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)	<u>1.116</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

#### **INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS**

#### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO	Nature	directeme	nt	par les filiales	Comptes annuels arrêtés	Code	Capitaux propres	Résultat net
D'ENTREPRISE		Nombre	%	%	au	devise	(+) ou (-) (	en unités)
CIE DU BOIS SAUVAGE SERVICES 0433689770 Société anonyme Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles BELGIQUE	Actions et parts	299	99,67		2021-12-31	EUR	532.261	-4.006
Eaglestone Group SARL (Consolidé IFRS) B155828 Entreprise étrangère Rue Goethe 40 1637 Luxembourg LUXEMBOURG	actions	500.000	30		2021-12-31	EUR	72.551.283	25.200.619
FIDENTIA BELUX OFFICES (Consolidé IFRS) 0768689366 Société anonyme Chaussée de la Hulpe 120 1000 Bruxelles BELGIQUE	Actions	31.407	34,14		2021-12-31	EUR	103.767.000	12.332.000
FREERAIN 0877455664 Société anonyme Avenue des Communautés 100 1200 Woluwe-Saint-Lambert BELGIQUE	Actions	430	50		2021-12-31	EUR	143.657	86.118
FUTERRO 0892199070 Société anonyme Rue du Renouveau 1 7760 Escanaffles BELGIQUE	Action	21.177	10,27	8,63	2021-03-31	EUR	7.091.371	-4.449.974
IMOLINA 33230711 Société anonyme Boulevard Joseph II 40 1840 Luxembourg LUXEMBOURG	Actions	50.000	100		2021-12-31	EUR	158.575	-67.245

N° 0402964823								C-cap 6.5.1
Magritte Holding SAS B252165 Entreprise étrangère Boulevard de la Foire 11-13 L-1528 Luxembourg LUXEMBOURG	actions	5.874.399	10,23		2021-12-31	EUR	104.416.341	-128.000
OXYGEN DEVELOPMENT 0673739135 Société anonyme Avenue des Communautés 100 1200 Woluwe-Saint-Lambert BELGIQUE	Actions	1.000	50		2021-12-31	EUR	676.299	453.501
PARFINA 0442910215 Société anonyme Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles BELGIQUE	Actions et parts	2.678	99,96	0,04	2021-12-31	EUR	67.338.699	762.700
PRACA DE ESPANHA PROPERTIES I 515331589 Entreprise étrangère Avenida Da Liberdade 110 2floo 1250096 Lisboa PORTUGAL	Actions	2	50		2021-12-31	EUR	2.517.876	26.110
PRACA DE ESPANHA PROPERTIES II 515326020 Entreprise étrangère Avenida Da Liberdade 110 2floo 1250096 Lisboa PORTUGAL	Actions	2	50		2021-12-31	EUR	2.463.057	-6.358
SERENDIP 0466354026 Société anonyme Allée de la Recherche 4 1070 Anderlecht BELGIQUE	Actions et parts	150.000	25		2021-12-31	EUR	15.242.262	546.210
SURONGO AMERICA INC (consolidé) Entreprise étrangère Cumberland Boulevard 3300 1000 GA30339 Atlanta ETATS-UNIS	Actions	134.988	99,99		2021-12-31	USD	47.530.862	-6.295.656
SURONGO DEUTSCHLANI Gmbh 000000000 Entreprise étrangère	<b>D</b> Action	1	100		2021-12-31	EUR	35.802.011	12.209.175

Neuer Jungfernstrieg 20 20354 Hamburg ALLEMAGNE

ı	1	1 1	1			ı	1	
UNITED BELGIAN	Actions et parts	269.999	99,99	0,01	2021-12-31	EUR	131.885.339	6.459.743
CHOCOLATE MAKER	S							
0869912133								
Société anonyme								
Rue du Bois Sauvage 17								
1000 Bruxelles								
BELGIQUE								

0402964823

C-cap 6.5.1

#### PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

#### **AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE**

#### Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

#### Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

#### Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

#### Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	11.719.652	11.380.269
8681	11.719.652	11.380.269
8682		
8683		
52		
8684		
53	258	258
8686	258	258
8687		
8688		
8689		

#### **COMPTES DE RÉGULARISATION**

#### Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charge à reporter

Produits acquis sur sociétés consolidées

Produits acquis sur sociétés non consolidées

E	xercice
	38.648
	1.299.981
	15.200

#### **ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

#### **ETAT DU CAPITAL**

#### Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice Capital souscrit au terme de l'exercice

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital Catégories d'actions Actions et parts s.d.v.n.

Actions nominatives
Actions dématérialisées

#### Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

#### **Actions propres**

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

#### Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

#### Capital autorisé non souscrit

#### Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxx	84.410.825
(100)	84.410.825	

Codes	s Montants Nombre d'actions			
	84.410.825	1.677.346		
8702	XXXXXXXXX	949.175		
8703	xxxxxxxxxx	728.171		

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101) 8712	xxxxxxxxxx	xxxxxxxxx

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Codes	Exercice
0704	
8761	
8762	
8771	
l	
8781	

N°
N°

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice	

### STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

	Droits sociaux détenus				
DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises		Nombre de droits de vote			
de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTRÉPRISE	Nature	Attachés à des titres	Non liés à des titres	%	

#### Structure de l'actionnariat

#### DECLARATIONS DE PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2021

		Nombre d'actions		Nombre d'obligations convertibles	Nombre de warrants et options		Total	% potentiel	
	Date	(a)	% actualisé	(b)	(c)	(a)	) + (b) + (c)	actualisé	liée à
ENTREPRISES ET CHEMINS DE									
FER EN CHINE (1)	03-12-20	744.804	44,40%	0	(	0	744.804	44,40%	1
FINGAREN (1)	03-12-20	93.897	5,60%	0	(	0	93.897	5,60%	1
Thys Nicole	03-12-20	1.720	0,10%	0	(	0	1.720	0,10%	1
Total	_	840.421	50,10%	0	(	0	840.421	50,10%	-

<sup>(1)</sup> Madame Nicole Thys contrôle la SA Anchorage, qui elle contrôle Fingaren SCA.

La société Fingaren SCA contrôle la société Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA (ECFC) qui elle contrôle la Compagnie du Bois Sauvage SA.

#### PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

#### VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

22.045 485.000 860.400

Exercice

Provision pour charges bâtiments

Provision pour garantie bancaire

Provision pour indemnisations ventes immobilières

#### ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année  Dettes (financières semprunts subordonnés autres de l'action de l'acti		Codes	Exercice
RESIDUELLE  Dottes à plus d'un an échéant dans l'année  Dettes financières  Emprunts subordonnés  Emprunts subordonnés  Emprunts obligataires non subordonnés  Dettes de location-financement et dettes assimilées  Labissements de crédit  Autres emprunts  Dettes commerciales  Fournisseurs  Effets à payer  Acomptes sur commandes  Autres dettes  Dettes ayant plus d'un an échéant dans l'année  Dettes signancières  Emprunts subordonnés  Entelsiasements de crédit  Autres emprunts  Dettes commerciales  Fournisseurs  Effets à payer  Bettes à payer  Dettes financières  Emprunts subordonnés  Emprunts subordonnés  Emprunts subordonnés  Bette dettes  Bette dettes  Fournisseurs  Effets à payer  Dettes financières  Emprunts obtordonnés  Emprunts obtigataires non subordonnés  Emprunts obtigataires non sub	VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN. EN FONCTION DE LEUR DURÉE		
Dettes financières         8801           Emprunts subordonnés         8821           Emprunts obligitairies non subordonnés         8821           Dettes de location-financement et dettes assimilées         8831           Elabilissements de crédit         8841           Autres emprunts         8851           Dettes commerciales         8861           Fournisseurs         8871           Elflets à payer         8871           Acomptes sur commandes         8871           Autres dettes         8801           Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année         4(2)           Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir         8872           Dettes financières         8872           Emprunts subordonnés         8872           Emprunts subordonnés         8872           Elbalissements de crédit         8872           Autres emprunts         8872           Elbalissements de crédit         8872           Autres emprunts         8872           Fournisseurs         8872           Elflets à payer         8872           Acomptes sur commandes         8872           Autres dettes         8972           Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à	RÉSIDUELLE		
Dettes financières         8801           Emprunts subordonnés         8821           Emprunts obligitairies non subordonnés         8821           Dettes de location-financement et dettes assimilées         8831           Elabilissements de crédit         8841           Autres emprunts         8851           Dettes commerciales         8861           Fournisseurs         8871           Elflets à payer         8871           Acomptes sur commandes         8871           Autres dettes         8801           Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année         4(2)           Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir         8872           Dettes financières         8872           Emprunts subordonnés         8872           Emprunts subordonnés         8872           Elbalissements de crédit         8872           Autres emprunts         8872           Elbalissements de crédit         8872           Autres emprunts         8872           Fournisseurs         8872           Elflets à payer         8872           Acomptes sur commandes         8872           Autres dettes         8972           Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à	Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Emprunts boligataires non subordonnés   8871	·	8801	
Emprunts obligataires non subordonnés   8821   8221   82		8811	
Dettes de location-financement et dettes assimilées         881           Etablissements de crédit         8841           Autres emprunts         8861           Dettes commerciales         8861           Fournisseurs         8871           Effets à payer         8881           Acomptes sur commandes         8881           Autres dettes         9001           Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année         422           Dettes financières         8802         193,313,936           Emprunts subordonnés         8812         21,300,000           Emprunts subordonnés         8822         21,300,000           Entes de location-financement et dettes assimilées         8822         21,300,000           Autres emprunts         6822         67,013,936           Dettes commerciales         6822         67,013,936           Dettes commerciales         6822         67,013,936           Fleffets à payer         6822         67,013,936           Autres dettes         8802         2,545           Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir         8802         2,545           Dettes financières         6831         6823         67,013,936           Emprunts obligataires non subor		8821	
Autres emprunts		8831	
Dettes commerciales	Etablissements de crédit	8841	
Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes dettes à payer Acomptes sur commandes Autres dettes Dettes de location-financement et dettes autres autres emprunts Dettes de location-financement et dettes autres autres emprunts Dettes dettes autres emprunts Dettes dettes Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes Dettes dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts subordonnés Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Etaplissements de crédit Autres emprunts Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes Autres dettes Autres dettes Autres dettes sur purcha de será dettes autres miliées Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes	Autres emprunts	8851	
Elfets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts subordonnés Etablissements de crédit Autres emprunts Bette à payer Acomptes sur commandes Autres dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir  Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Bette commerciales Fountisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes  Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir  Dettes financières Emprunts obligataires non subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes de dece de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes financières Etablissements de crédit Bette de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fountisseurs Etfets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes Fundisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes Autres dettes	Dettes commerciales	8861	
Acomptes sur commandes  Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir  Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes Emprunts obligataires non subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés B862 Fournisseurs Effets à payer B862 Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir  Dettes dettes ayant plus de 5 ans à courir  Dettes financières Emprunts obligataires non subordonnés Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes  B863 Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes	Fournisseurs	8871	
Autres dettes   8901   Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année   (42)   Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir  Dettes financières   8802   193.313.936   Emprunts subordonnés   8822   21.300.000   Dettes de location-financement et dettes assimilées   8832   Etablissements de crédit   8842   105.000.000   Autres emprunts   8862   67.013.936   Dettes commerciales   8862   67.013.936   Effets à payer   8862   8862   Autres dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir   8912   193.316.481   Dettes de location-financement et dettes assimilées   8862   Effets à payer   8862   2.545   Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir   8912   193.316.481   Dettes ayant plus de 5 ans à courir   8913   Dettes de location-financement et dettes assimilées   8863   Emprunts subordonnés   8863   Emprunts obligataires non subordonnés   8863   Etablissements de crédit   8843   Autres emprunts   8863   Dettes de location-financement et dettes assimilées   8863   Etablissements de crédit   8843   Autres emprunts   8863   Dettes commerciales   8863   Foumisseurs   8863   Effets à payer   8863   Effets à payer   8863   Acomptes sur commandes   8863   Autres dettes   8	Effets à payer	8881	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année         (42)           Dettes qyant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir         8802         193.313.936           Emprunts subordonnés         8812         2           Emprunts Obligataires non subordonnés         8822         21.300.000           Dettes de location-financement et dettes assimilées         8832         2           Etablissements de crédit         8842         105.000.000           Autres emprunts         8852         67.013.936           Dettes commerciales         8862         8862           Fournisseurs         8872         8872           Effets à payer         8882         8882           Acomptes sur commandes         8892         2.545           Autres dettes         9902         2.545           Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir         8912         193.316.481           Dettes financières         8803         8813           Emprunts subordonnés         8813         882           Emprunts subordonnés         8813         882           Entre se de location-financement et dettes assimilées         8833         8833           Etablissements de crédit         8843         8833           Autres emprunts         <	Acomptes sur commandes	8891	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir         8802         193.313.936           Emprunts subordonnés         8812         8822         21.300.000           Emprunts obligataires non subordonnés         8832         21.300.000           Dettes de location-financement et dettes assimilées         8832         105.000.000           Autres emprunts         8852         67.013.936           Dettes commerciales         8862         8872           Fournisseurs         8872         8872           Effets à payer         8882         8882           Accomptes sur commandes         8892         2.545           Autres dettes         9902         2.545           Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir         8912         193.316.481           Dettes ayant plus de 5 ans à courir         8912         193.316.481           Dettes financières         8803         8813           Emprunts subordonnés         8813         8823           Emprunts subordonnés         8823         8823           Etablissements de crédit         8843         8833           Autres dettes commerciales         8853         8853           Fournisseurs         8863         8863           Effets à payer	Autres dettes	8901	
Dettes financières         8802         193.313.936           Emprunts subordonnés         8812         21.300.000           Emprunts obligataires non subordonnés         8822         21.300.000           Dettes de location-financement et dettes assimilées         8832         105.000.000           Autres emprunts         8852         67.013.936           Dettes commerciales         8862         67.013.936           Fournisseurs         8872         8872           Effets à payer         8882         8892           Acomptes sur commandes         8892         2.545           Autres dettes         8902         2.545           Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir         8912         193.316.481           Dettes financières         8803         8803           Emprunts subordonnés         8803         8803           Emprunts obligataires non subordonnés         8823         8823           Dettes de location-financement et dettes assimilées         8833         8833           Etablissements de crédit         8863         8863           Autres emprunts         8863         8863           Dettes commerciales         8863         8863           Fournisseurs         8863 <t< td=""><td>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</td><td>(42)</td><td></td></t<>	Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Emprunts subordonnés         8812           Emprunts obligataires non subordonnés         8822         21.300.000           Dettes de location-financement et dettes assimilées         8832         105.000.000           Autres emprunts         8852         67.013.936           Dettes commerciales         8862         67.013.936           Fournisseurs         8872         8872           Effets à payer         8892         8892           Autres dettes         9902         2.545           Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir         8912         193.316.481           Dettes financières         8803         8813           Emprunts subordonnés         8813         8823           Dettes financières on subordonnés         8823         8823           Dettes de location-financement et dettes assimilées         8833         8833           Etablissements de crédit         8843         8853           Autres emprunts         8863         8863           Dettes commerciales         8863         8863           Fournisseurs         8873         8873           Effets à payer         8883         8893           Actres dettes         8893         8893	Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Emprunts obligataires non subordonnés         8822         21.300.000           Dettes de location-financement et dettes assimilées         8832         105.000.000           Autres emprunts         8852         67.013.936           Dettes commerciales         8862         67.013.936           Fournisseurs         8872         8872           Effets à payer         8882         8882           Acomptes sur commandes         8892         2.545           Autres dettes         9902         2.545           Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir         9912         193.316.481           Dettes financières         8803         8813           Emprunts subordonnés         8813         8823           Dettes de location-financement et dettes assimilées         8833         8833           Etablissements de crédit         8843         8843           Autres emprunts         8863         8863           Dettes commerciales         8863         8863           Fournisseurs         8873         8833           Effets à payer         8883         8893           Autres dettes         8903         8893		8802	193.313.936
Dettes de location-financement et dettes assimilées  Etablissements de crédit Autres emprunts  Dettes commerciales  Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes  Autres dettes  Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir  Dettes financières Emprunts obligataires non subordonnés Entry tus de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts  Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Etablissements de crédit Autres emprunts Effets à payer Acomptes sur commandes Acomptes sur commandes  Autres dettes  B803  Etablissements de crédit B843  Autres emprunts B853  Dettes commerciales B863  Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes B883  Acomptes sur commandes Autres dettes	Emprunts subordonnés	8812	
Etablissements de crédit         8842         105.000.000           Autres emprunts         8852         67.013.936           Dettes commerciales         8862         67.013.936           Fournisseurs         8872         8872           Effets à payer         8882         8882           Acomptes sur commandes         8892         2.545           Autres dettes         8902         2.545           Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir         8912         193.316.481           Dettes ayant plus de 5 ans à courir         8803         8813           Emprunts subordonnés         8803         8813           Emprunts obligataires non subordonnés         8823         8823           Dettes de location-financement et dettes assimilées         8833         8823           Etablissements de crédit         8843         8843           Autres emprunts         8863         8863           Dettes commerciales         8863         8863           Fournisseurs         8873         8883           Effets à payer         8883         883           Acomptes sur commandes         8893         8893           Autres dettes         8903         8893	Emprunts obligataires non subordonnés	8822	21.300.000
Autres emprunts Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes Autres dettes  Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir  Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes  8852 67.013.936	Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir  Dettes ayant plus de 5 ans à courir  Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts  Dettes commerciales Fournisseurs Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes  Autres dettes  Autres dettes  B863 Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes	Etablissements de crédit	8842	105.000.000
Fournisseurs	Autres emprunts	8852	67.013.936
Effets à payer       8882         Acomptes sur commandes       8892         Autres dettes       8902       2.545         Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir       8912       193.316.481         Dettes ayant plus de 5 ans à courir       8803       8803         Emprunts subordonnés       8813       8813         Emprunts obligataires non subordonnés       8823       8823         Dettes de location-financement et dettes assimilées       8833       8833         Etablissements de crédit       8843       8843         Autres emprunts       8853       8853         Dettes commerciales       8863       8863         Fournisseurs       8873       8873         Effets à payer       8883       8893         Acomptes sur commandes       8893       8893         Autres dettes       8903       8903	Dettes commerciales	8862	
Acomptes sur commandes Acomptes sur commandes Autres dettes Autres dettes Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir  Dettes ayant plus de 5 ans à courir  Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés B823 Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes  8892 2.545  8992 2.545  193.316.481	Fournisseurs	8872	
Autres dettes  Autres dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir  Dettes ayant plus de 5 ans à courir  Dettes financières  Emprunts subordonnés  Emprunts obligataires non subordonnés  Emprunts de location-financement et dettes assimilées  Etablissements de crédit  Autres emprunts  Dettes commerciales  Fournisseurs  Effets à payer  Acomptes sur commandes  Autres dettes  88902  2.545  193.316.481  P3903  8803  8803  8813  8823  8833  Etablissements de sédit  8843  Autres emprunts  8853  Bettes commerciales  Fournisseurs  8863  Acomptes sur commandes  Acomptes sur commandes  Autres dettes	Effets à payer	8882	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir  Dettes ayant plus de 5 ans à courir  Dettes financières 8803  Emprunts subordonnés 8813  Emprunts obligataires non subordonnés 8823  Dettes de location-financement et dettes assimilées 8833  Etablissements de crédit 8843  Autres emprunts  Dettes commerciales 8863  Fournisseurs 8873  Effets à payer 8883  Acomptes sur commandes 8883  Autres dettes 8883  Autres dettes 8883	Acomptes sur commandes	8892	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir  Dettes financières 8803 Emprunts subordonnés 8813 Emprunts obligataires non subordonnés 8823 Dettes de location-financement et dettes assimilées 8833 Etablissements de crédit 8843 Autres emprunts 8853 Dettes commerciales 8863 Fournisseurs 8873 Effets à payer 8883 Autres dettes 8893 Autres dettes 8893 Autres dettes 8893	Autres dettes	8902	2.545
Dettes financières  Emprunts subordonnés  Emprunts obligataires non subordonnés  Dettes de location-financement et dettes assimilées  Etablissements de crédit  Autres emprunts  Dettes commerciales  Fournisseurs  Effets à payer  Acomptes sur commandes  Autres dettes	Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	193.316.481
Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts  Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes  8813 8823 8833 8843 8843 8843 8843 8863 8863 886	Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Emprunts obligataires non subordonnés  Dettes de location-financement et dettes assimilées  Etablissements de crédit Autres emprunts  Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer  Acomptes sur commandes  Autres dettes  8823  8833  8843  8843  8853  8863  8863  8873	Dettes financières	8803	
Dettes de location-financement et dettes assimilées  Etablissements de crédit  Autres emprunts  Dettes commerciales  Fournisseurs  Effets à payer  Acomptes sur commandes  Autres dettes  883  8863  8873  8883  8883  Acomptes sur commandes  8893  Autres dettes	Emprunts subordonnés	8813	
Etablissements de crédit Autres emprunts  Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Autres dettes  8843  8863  8863  8873  8873  8883  Autres dettes	Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Autres emprunts  Dettes commerciales  Fournisseurs  Effets à payer  Acomptes sur commandes  Autres dettes  8853  8863  8873  8873  8883  Acomptes sur commandes  8893  8903	Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Dettes commerciales  Fournisseurs  Effets à payer  Acomptes sur commandes  Autres dettes  8863  8873  8883  8883  8893  8993	Etablissements de crédit	8843	
Fournisseurs  Effets à payer  Acomptes sur commandes  Autres dettes  8873  8883  8893  8993	Autres emprunts	8853	
Effets à payer  Acomptes sur commandes  Autres dettes  8883  8893  8903	Dettes commerciales	8863	
Acomptes sur commandes Autres dettes  8893 8903	Fournisseurs	8873	
Autres dettes 8903	Effets à payer	8883	
Autob delice	Acomptes sur commandes	8893	
Total desidence event plus de Fiene à courie	Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans a courir	Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

Dettes financières   8821   88		Codes	Exercice
Emprunts subordonnés 891 Emprunts obligataires non subordonnés 8951 Etablissements de crédit 8961 Autres emprunts Dettes de location-financement et dettes assimilées 8961 Fountisseurs 8991 Effets à payer 9001 Acomptes sur commandes 9011 Dettes granties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la 8962 Emprunts obligataires non subordonnés 8992 Emprunts obligataires non subordonnés 8992 Etablissements de crédit 9001 Dettes granties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la 8002 Emprunts subordonnés 8992 Emprunts obligataires non subordonnés 8992 Dettes de location-financement et dettes assimilées 8902 Etablissements de crédit 8992 Dettes de location-financement et dettes assimilées 8992 Etablissements de crédit 8992 Dettes commerciales 9902 Autres detres ur commandes 9902 Dettes fiscales, salariales et sociales 9902 Impôts Rémunérations et charges sociales Impôts Rémunérations et charges sociales 9902 Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs	DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes salariales et sociales Autres dettes  Dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes financières Emprunts subordonnés Engrunts subordonnés Engrunts subordonnés Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Bettes de salariales et sociales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs	Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Emprunts obligataires non subordonnés  Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts  Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes garanties par les pouvoirs publics belges  Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la sociéte  Dettes de location-financement et dettes assimilées Emprunts obligataires non subordonnés Dettes salariales et sociales Autres dettes  Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges  Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société  Dettes financières Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  105,000,000  105,000,000  105,000,000  105,000,000  105,000,000  105,000,000  105,000,000  105,000,000  105,000,000  105,000,000  105,000,000  105,000,000  105,000,000  105,000,000  105,000,000  105,000,000  105,000,000  105,000,000  105,000,000	Dettes financières	8921	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la sociales labilisaments de crédit  Autres emprunts  Dettes commerciales  Fournisseurs  Effets à payer  Acomptes sur commandes  Dettes salariales et sociales  Autres dettes  Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges  Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société  Dettes financières  Emprunts subordonnés  Emprunts subordonnés  Emprunts obligataires non subordonnés  Dettes de location-financement et dettes assimilées  Etablissements de crédit  Autres emprunts  Dettes commerciales  Fournisseurs  Effets à payer  Acomptes sur commandes  Dettes financières  Beg2  105.000.000	Emprunts subordonnés	8931	
Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes salariales et sociales Autres dettes  Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société  Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes de location-sinancement et dettes assimilées Etablissements de crédit Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9052 105.000.000	Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Autres emprunts  Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes salariales et sociales Autres dettes  Pottes garanties par les pouvoirs publics betges  Dettes garanties par les pouvoirs publics betges  Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société  Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémumérations et charges sociales Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 105.000.000  105.000.000	Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes salariales et sociales Autres dettes Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société  Dettes financières Berprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Bettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  9061  105.000.000  105.000.000  105.000.000  105.000.000  105.000.000	Etablissements de crédit	8961	
Fournisseurs aparties par les pouvoirs publics belges  Dettes garanties par les pouvoirs publics belges  Dettes granties par les pouvoirs publics belges  Dettes financières aparties par les pouvoirs publics belges  Emprunts subordonnés aparties par les pouvoirs publics belges  Emprunts obligataires non subordonnés aparties pour les dettes assimilées aparties de location-financement et dettes assimilées aparties a	Autres emprunts	8971	
Effets à payer  Acomptes sur commandes  Dettes salariales et sociales  Autres dettes  Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges  Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société  Dettes financières  Emprunts subordonnés  Emprunts obligataires non subordonnés  Dettes de location-financement et dettes assimilées  Etablissements de crédit  Autres emprunts  Dettes commerciales  Fournisseurs  Effets à payer  Acomptes sur commandes  Dettes fiscales, salariales et sociales  Impôts  Rémunérations et charges sociales  Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la sociales  9012  105.000.000	Dettes commerciales	8981	
Acomptes sur commandes Dettes salariales et sociales Autres dettes  Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges  Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société  Dettes financières Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés Best2 Etablissements de crédit Autres emprunts Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9011 9021 9061 9061 9061 9061 9061 9061 9061 906	Fournisseurs	8991	
Dettes salariales et sociales Autres dettes  Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges  Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société  Dettes financières  Emprunts subordonnés  Emprunts obligataires non subordonnés  Dettes de location-financement et dettes assimilées  Etablissements de crédit  Autres emprunts  Dettes commerciales  Fournisseurs  Effets à payer  Acomptes sur commandes  Dettes fiscales, salariales et sociales  Rémunérations et charges sociales  Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  9021  9061  105.000.000  105.000.000  9021  105.000.000	Effets à payer	9001	
Autres dettes  Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges  Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société  Dettes financières 8922 105.000.000  Emprunts subordonnés 8932  Emprunts obligataires non subordonnés 8942  Dettes de location-financement et dettes assimilées 8952  Etablissements de crédit 8962 105.000.000  Autres emprunts 8972  Dettes commerciales 9992  Fournisseurs 9992  Effets à payer 9002  Acomptes sur commandes 9012  Dettes fiscales, salariales et sociales 9022  Impôts Rémunérations et charges sociales 9032  Autres dettes 9032  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9062 105.000.000	Acomptes sur commandes	9011	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges  Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société  Dettes financières 8932 105.000.000  Emprunts subordonnés 9932 Emprunts obligataires non subordonnés 9932 Etablissements de crédit 9952 Etablissements de crédit 9962 105.000.000 Autres emprunts 9972 Dettes commerciales 9972 Pettes commerciales 9992 Effets à payer 9902 Acomptes sur commandes 9912 Dettes fiscales, salariales et sociales 9922 Impôts Rémunérations et charges sociales 9932 Autres dettes 9902  Autres dettes 99032 Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9062	Dettes salariales et sociales	9021	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société  Dettes financières 8922 105.000.000  Emprunts subordonnés 8932  Emprunts obligataires non subordonnés 8942  Dettes de location-financement et dettes assimilées 8952  Etablissements de crédit 8962 105.000.000  Autres emprunts Dettes commerciales 8992  Fournisseurs 8992  Effets à payer 9002  Acomptes sur commandes 9012  Dettes fiscales, salariales et sociales 9022  Impôts Rémunérations et charges sociales  Autres dettes 9002  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9062  105.000.000	Autres dettes	9051	
Dettes financières 8922 105.000.000  Emprunts subordonnés 8932 Emprunts obligataires non subordonnés 8942 Dettes de location-financement et dettes assimilées 8952 Etablissements de crédit 8962 105.000.000 Autres emprunts 8972 Dettes commerciales 8982 Fournisseurs 8992 Effets à payer 9002 Acomptes sur commandes 9012 Dettes fiscales, salariales et sociales 9022 Impôts 9032 Rémunérations et charges sociales 9042 Autres dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9062	Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes financières 8922 105.000.000  Emprunts subordonnés 8932 Emprunts obligataires non subordonnés 8942 Dettes de location-financement et dettes assimilées 8952 Etablissements de crédit 8962 105.000.000 Autres emprunts 8972 Dettes commerciales 8972 Dettes commerciales 8982 Fournisseurs 8992 Effets à payer 9002 Acomptes sur commandes 9012 Dettes fiscales, salariales et sociales 9022 Impôts 9032 Rémunérations et charges sociales Autres dettes 9052 Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs 9062  105.000.000	Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la		
Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés  Emprunts obligataires non subordonnés  Dettes de location-financement et dettes assimilées Etablissements de crédit Autres emprunts  Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer  Acomptes sur commandes  Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales  Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  8932 105.000.000  105.000.000	société		
Emprunts obligataires non subordonnés  Dettes de location-financement et dettes assimilées  Etablissements de crédit  Autres emprunts  Dettes commerciales  Fournisseurs  Effets à payer  Acomptes sur commandes  Dettes fiscales, salariales et sociales  Impôts  Rémunérations et charges sociales  Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  8942  105.000.000  105.000.000  105.000.000	Dettes financières	8922	105.000.000
Dettes de location-financement et dettes assimilées  Etablissements de crédit  Autres emprunts  Best2  Dettes commerciales  Fournisseurs  Effets à payer  Acomptes sur commandes  Dettes fiscales, salariales et sociales  Impôts  Rémunérations et charges sociales  Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  8952  105.000.000  8962  105.000.000  105.000.000	Emprunts subordonnés	8932	
Etablissements de crédit  Autres emprunts  Dettes commerciales  Fournisseurs  Effets à payer  Acomptes sur commandes  Dettes fiscales, salariales et sociales  Impôts  Rémunérations et charges sociales  Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  9062  105.000.000  105.000.000	Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Autres emprunts  Dettes commerciales  Fournisseurs  Effets à payer  Acomptes sur commandes  Dettes fiscales, salariales et sociales  Impôts  Rémunérations et charges sociales  Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  8972  8972  8972  8982  9002  9002  9002  9012  9022  9032  9032  9042  9052  105.000.000	Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes sur commandes Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  8982 8992 9002 9002 9012 9012 9022 9032 9032 9042 9042 9052 105.000.000	Etablissements de crédit	8962	105.000.000
Fournisseurs  Effets à payer  Acomptes sur commandes  Dettes fiscales, salariales et sociales  Impôts  Rémunérations et charges sociales  Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  9062  105.000.000	Autres emprunts	8972	
Effets à payer  Acomptes sur commandes  Dettes fiscales, salariales et sociales  Impôts  Rémunérations et charges sociales  Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  9002  9002  9002  9002  902  9032  9032  9042  9052  105.000.000	Dettes commerciales	8982	
Acomptes sur commandes  Dettes fiscales, salariales et sociales  Impôts  Rémunérations et charges sociales  Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  9012  9022  9032  9042  9052  105.000.000	Fournisseurs	8992	
Dettes fiscales, salariales et sociales  Impôts  Rémunérations et charges sociales  Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  9022  9032  9042  9052  105.000.000	Effets à payer	9002	
Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  9032 9042 9052 105.000.000	Acomptes sur commandes	9012	
Rémunérations et charges sociales  Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  9042 9052 105.000.000	Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Autres dettes  Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  9052  105.000.000	Impôts	9032	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs  105.000.000	Rémunérations et charges sociales	9042	
9002   103.000.000	Autres dettes	9052	
	Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	105.000.000

#### **DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

#### Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

Dettes fiscales échues Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

#### Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	45.004
450	
9076	
9077	108.587

#### **COMPTES DE RÉGULARISATION**

#### Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer diverses

Produits à reporter (loyers)

Ecart de conversion positifs sur devises

Exercice
364.545
108.991
42.398

#### **RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	9	9
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	7,7	7,7
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	11.891	12.968
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	704.315	706.005
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	196.652	195.853
Primes patronales pour assurances extralégales	622	41.099	38.896
Autres frais de personnel	623	23.818	45.375
Pensions de retraite et de survie	624		

N°   0402964823   C-cap	N°
-------------------------	----

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées	9	9110		
Reprises	9	9111		
Sur créances commerciales				
Actées	9	9112		488.311
Reprises	9	9113	6.246	
Provisions pour risques et charges				
Constitutions	9	9115	22.045	22.055
Utilisations et reprises	9	9116	22.055	20.927
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	e	640	414.143	165.226
Autres	6	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture	g	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	g	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9	9098		
Frais pour la société	6	617		

#### **RÉSULTATS FINANCIERS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
Divers		3	23.815
Primes encaissées sur options			157.150
Différence de change		41.435	
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501	25.929	25.929
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	114.400	777.103
Reprises	6511	453.783	44.000
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			
Frais de banque et de coupons		25.999	25.335
Frais sur opérations de bourse		10.896	35.783
Divers		1	0

#### PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76	<u>135.451.298</u>	<u>12.126.395</u>
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)	215	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760	215	
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents		7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8		
Produits financiers non récurrents		(76B)	135.451.083	12.126.395
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761	34.752.143	9.329.305
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631	100.698.941	2.797.090
Autres produits financiers non récurrents		769		
CHARGES NON RÉCURRENTES		66	<u>2.190.627</u>	<u>9.650.049</u>
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)		2.334
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		2.334
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)	2.190.627	9.647.715
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	2.009.876	9.647.715
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631	180.750	
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

#### **IMPÔTS ET TAXES**

#### **IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA prévisionnelles (y compris impôts)

Provision imposable

Plus value imposable (frais déductibles déduits)

Reprises de réduction de valeur

Réduction de valeur sur actions et parts

RDT déductibles de l'année

Codes	Exercice
9134	35.094
9135	1.082.062
9136	1.046.968
9137	
9138	12.227
9139	12.227
9140	
	615.627
	-10
	-100.517.441
	-35.205.926
	2.124.276
	-17.613.965

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

# Exercice

#### Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Déduction pour investissement à reporter

RDT antérieur reporté

RDT de l'année reporté

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice		
9141	126.906.318		
9142	17.590.149		
	22.302		
	107.201.895		
	2.103.123		
9144			

#### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)

Par la société

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent		
9145	26.893	27.905		
9146	68.289	95.811		
İ				
9147	328.093	306.333		
9148	2.118.085	2.120.502		

#### DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour		
sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	108.000.750
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	115.500.000
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

0402964823 C-cap 6.14 Exercice Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers Hypothèques 91612 Valeur comptable des immeubles grevés 91622 Montant de l'inscription Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre 91632 inscription en vertu du mandat Gages sur fonds de commerce 91712 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire 91722 est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs La valeur comptable des actifs grevés 91812 1.093.565 91822 1.093.565 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

91822 1.093.565 91912 91922 92012 92022

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

#### **ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

#### **ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

#### MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

Le montant du prix non payé

Marchandises vendues (à livrer)

Devises achetées (à recevoir)

Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

		Exercice
ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU		
PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES		
	'	
	ŀ	Exercice
MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS		
	•	
RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DIRIGEANTS	DU PERS	SONNEL OU DES
Description succincte		
Le personnel bénéficie d'une assurance-groupe souscrite par la société et dont le capital est garanti par la compagnie d'assurances.		
Mesures prises pour en couvrir la charge		
	Codes	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME		
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	
Bases et méthodes de cette estimation		
	ľ	Exercice
NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE		
CLÔTURE non pris en compte dens le bilan ou le compte de résultats		

N°

0402964823

C-cap 6.14

۷°	0402964823		C-cap 6.14
		Г	
		, ,	Exercice
		CHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE	
۷E	NTE OU D'ACHAT		
			Exercice
NA	TURE, OBJECTIF	COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES	
ΑU	BILAN		
	•	ques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où	
la c	livulgation des risq	ues ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société	
		Γ	Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

## RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	266.290.176	338.170.655
Participations	(280)	255.893.117	328.670.655
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	10.397.059	9.500.000
Créances	9291	36.071	450.252
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	36.071	450.252
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	67.463.686	66.828.155
A plus d'un an	9361	67.013.936	66.378.094
A un an au plus	9371	449.750	450.061
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	12.397.807	10.478.425
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	668.020	669.762
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481	99.315.354	
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	136.132.277	127.159.362
Participations	9262	101.746.201	89.864.181
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282	34.386.076	37.295.181
Créances	9292	1.110.709	682.968
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312	1.110.709	682.968
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

### TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans la présente annexe.

A titre d'information et dans un souci de transparence, l'ensemble des transactions avec les parties liées (autres que celles avec des sociétés (quasi) entièrement détenues par le groupe auquel Cie du Bois Sauvage appartient) sont publiées ci-après :

Rémunérations brutes aux administrateurs, prises en charge en 2021 :

Exercice	l
	l
	l
	l
	l
	l
	l
0	ı
0 0 0	l
0	l
0	l
0	l
0	l
0 0 0	
343.271	
	•

### **RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

#### Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

#### Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	343.271
9504	010.271

#### LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

#### Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	73.920
95061	
95062	
95063	2.000
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N°	0402964823	C-cap 6.18.1

### **DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

#### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*:

Entreprises et Chemins de Fer en Chine sa Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus petit 0403207521 rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles BELGIQUE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

## RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT LA SOCIÉTÉ EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

## MENTIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3:65, §4 ET §5 DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9507	242.371
95071	
95072	
95073	2.000
9509	
95091	
95092	
95093	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

### **RÈGLES D'ÉVALUATION**

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

#### I. Principes généraux

N°

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrété royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants

Ces dérogations se justifient comme suit : Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [xxx] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne : et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [x] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

#### II. Règles particulières

#### Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif : Les frais d',mission d'emprunt obligataire sont amortis lin,airement sur la dur,e de celui-ci.

#### Frais de restructuration

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles : Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

+ + Actifs	+	Méthode L (linéaire)	+	Base NR (non	+		Taux e	n %	+
+ ACLIIS +	+ +	D (dégressive) A (autres)	+ +	réévaluée)	+	Principal Min Max.		Frais accessoires Min Max.	+
+ + 1. Frais d'établissement	+	Ŀ	+ + +	NR	+ + +	10.00 - 20.00	+ + +	100.00 - 100.00	+ +
+ 2. Immobilisations incorporelles +	+		+		++		+		+
+ 3. Bâtiments industriels, admini- + stratifs ou commerciaux *		L	+		+	3.00 - 3.00	+	100.00 - 100.00	+
+ + 4. Installations, machines et	+	_	+		+		+		+
+ outillage * + + 5. Matériel roulant *	+	T.	+	NR	+	3.00 - 10.00 20.00 - 33.00	+	100.00 - 100.00	+
+ 5. Materiel roulant ~ + + 6. Matériel de bureau et mobilier	+	Т	+	NR	+	20.00 - 33.00	+	100.00 - 100.00	+
+ + 7. Autres immobilisations corp. *	+	T.	+		+	3.00 - 10.00	+	100.00 - 100.00	+
+	+	T T	+		+	3.00 - 10.00 3.00 - 10.00 20.00 - 20.00	+	100.00 - 100.00 100.00 - 100.00 100.00 - 100.00	+
·	-	₽				20.00 - 20.00		100.00 - 100.00	

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR - montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 :

Immobilisations financières :
Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

- 1. Approvisionnements
- 1. Approvision ements : 2. En cours de fabrication produits finis : 3. Marchandises : Individualisation

Immeubles destinés à la vente :

Individualisation

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ (Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important). % leur valeur comptable.

Commandes en cours d'exécution : Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Le passif [xxxxxxxxxxxxxx] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes : En fin d'exercice ils sont ,valu,s au taux de cl"ture

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :
Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclues avant le ler janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et

N°	0402964823	C-cap 6.19
1.4	0-0200-020	0 cap 0.10

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

**RAPPORT DE GESTION** 

Compagnie du Bois Sauvage est une société à caractère patrimonial, cotée sur Euronext Brussels, dont l'actionnaire principal est familial et stable.

Sa volonté est de se concentrer sur un nombre limité de participations, principalement industrielles et immobilières, cotées ou non. Elle a pour objectif de se réserver les moyens nécessaires aux développements des sociétés du Groupe.

Elle souhaite être proche des entreprises dans lesquelles elle investit et participer notamment aux choix des dirigeants et à la définition des orientations stratégiques.

Vigilante à l'intérêt de ses propres actionnaires, elle requiert de ses investissements un revenu récurrent afin de permettre la distribution d'un dividende, si possible, en croissance régulière.

Page 49 of 103

#### 1. Lettre aux actionnaires

Compagnie du Bois Sauvage a enregistré un excellent résultat en 2021 malgré une situation économique toujours perturbée par la pandémie.

Le Groupe chocolatier (Neuhaus, Jeff de Bruges, Corné Port Royal et Artista) a réalisé un chiffre d'affaires et un résultat net part du Groupe comparable à celui de 2019 malgré les très faibles ventes liées à l'activité touristique et aéroportuaire. Nos nombreux points de ventes de proximité ont montré leur force d'attractivité durant cette année d'incertitude.

Les principaux investissements immobiliers ont eux aussi contribué significativement à ce résultat en maintenant de très belles performances. La participation dans Berenberg Bank a quant à elle signé une année exceptionnelle.

Les participations minoritaires prometteuses en Galactic et Futerro ont, elles aussi, engrangé de très bons résultats 2021. Galactic est un spécialiste de solutions antimicrobiennes naturelles pour l'alimentation et un des leaders dans l'acide lactique. La filiale chinoise à 26% de Futerro a démarré la seconde phase de son usine de plastique biorenouvelable PLA d'une capacité totale de 100.000 tonnes par an, la seconde plus grande unité industrielle au monde et première d'Asie pour ce type de polymère. Vu le succès du plastique bio-sourcé et bio-dégradable PLA, Futerro envisage de poursuivre sa croissance en mettant en place de nouvelles usines en Europe et aux USA. Plusieurs sites sont à l'étude et une levée de fond devrait être réalisée dans les mois à venir pour permettre cette expansion. Futerro est aussi occupée à renforcer ses équipes pour préparer ce déploiement industriel et commercial.

Durant l'année 2021, Compagnie du Bois Sauvage a :

conclu un contrat de vente pour l'intégralité de sa participation de 27% dans la société Recticel à la société Greiner pour une valeur totale d'EUR 203,8 millions. Cette vente permettra de diminuer l'endettement net du Groupe, de réduire très significativement les activités liées à des matières premières pétro-sourcées et de saisir de nouvelles opportunités d'investissement.

- participé à la restructuration de l'actionnariat de sa participation américaine Vinventions et souscrit à l'augmentation de capital faite suite au changement actionnarial en convertissant un prêt d'EUR 5,8 millions en capital. Ces opérations se sont faites à une valorisation supérieure à celle des comptes au 31 décembre 2020; ce qui a permis d'enregistrer une reprise de dépréciation d'EUR 4,1 millions (net d'impôt différé).
- libéré EUR 3,5 millions de capital et EUR 3,5 millions de prêt dans Fidentia Office III conformément aux engagements pris et qui correspondent au solde des EUR 10 millions souscrits.
- constaté la fusion des fonds immobiliers Fidentia Belux Investment et Fidentia Office III à fin mai 2021 pour donner naissance à la société Fidentia Belux Offices. Cette opération s'est faite sur base des fonds propres de ces deux sociétés au 31 décembre 2020, sans impact sur les comptes consolidés.
- libéré USD 3,3 millions dans le fonds SNURPI (USA)
   via sa filiale américaine Surongo America.
- vendu 100.000 actions Umicore pour un total d'EUR 4,9 millions.

Le résultat opérationnel avant cessions, variations de juste valeur et dépréciations de Compagnie du Bois Sauvage s'établit à EUR 64,5 millions contre 24,4 millions en 2020 et EUR 38,9 millions en 2019. Ce résultat est principalement influencé par l'effet conjugué des éléments suivants :

- le pôle chocolat a enregistré un chiffre d'affaires et un résultat net part du Groupe comparable à celui de 2019 malgré les très faibles ventes liées à l'activité touristique et aéroportuaire (un profit part du Groupe d'EUR 14,3 millions en 2021 et 2019 contre une perte d'EUR 2,9 millions en 2020),
- un résultat des sociétés mises en équivalence en nette augmentation à EUR 19,1 millions contre EUR 16,4 millions en 2020, principalement dû à Eaglestone (EUR 6,5 millions), Recticel (EUR 7,6 millions sur 6 mois) et Fidentia (EUR 4,3 millions),
- la quote-part du Groupe dans les résultats avant impôt de Berenberg Bank en hausse à EUR 15,4 millions contre EUR 9,2 millions en 2020 et EUR 5,6 millions en 2019.

Le **résultat net part du Groupe** d'EUR 71,3 millions (contre EUR 14,4 millions en 2020 et contre 62,7 millions en 2019) tient compte de résultats sur cessions d'EUR -0,01 million et des variations de juste valeur des participations d'EUR 25,8 millions, principalement celles, de Berenberg d'EUR +30,1 millions (EUR +6,2 millions en 2020), d'Umicore d'EUR -13,0 millions (EUR -16,6 millions en 2020 et EUR +37,6 millions en 2019), de Vinventions EUR 5,2 millions, de FRI 2 EUR 2,6 millions et de Valiance d'EUR 1 million.

Le résultat net global part du Groupe est d'EUR 75,7 millions contre d'EUR 14,5 millions en 2020 et contre EUR 63,1 millions en 2019. Ce montant correspond au résultat net part du Groupe corrigé des éléments comptabilisés directement en fonds propres tels que les différences de change sur la conversion des activités en devises hors zone euro (EUR 3,5 million).

Le Groupe affiche un endettement net consolidé hors IFRS 16 d'EUR 84,3 millions au 31 décembre 2021 contre EUR 115,5 millions au 31 décembre 2020. Cette diminution est principalement due aux importants cashflows du pôle chocolat.

Après paiement du dividende 2020 (EUR 13,1 millions) et en tenant compte des résultats de l'année (EUR 71,3 millions), les fonds propres du Groupe s'établissent à EUR 562,1 millions à fin 2021 contre EUR 499,8 millions en 2020.

La Compagnie propose un dividende brut d'EUR 15,80 qui comprend un dividende d'EUR 7,90 pour l'exercice 2021 et un dividende exceptionnel d'EUR 7,90 par ac-

tion. Elle marque ainsi sa confiance à continuer dans l'avenir de combiner un dividende en progression avec une croissance attrayonte du Groupe.

Dans le cadre du renouvellement de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2021, Compagnie du Bois Sauvage n'a pas procédé au rachat d'actions propres en 2021. Comme mentionné dans le communiqué de presse du 7 mars 2022, Compagnie du Bois Sauvage annonce son intention de procéder à un rachat d'actions propres conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 28 avril 2021.

Le nombre moyen journalier de titres traités en 2021 a été de 459.

Tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, la valeur intrinsèque « in the money » s'établit à EUR 536 par titre au 31 décembre 2021 contre EUR 459 au 31 décembre 2020.

Compagnie du Bois Sauvage remercie ses actionnaires pour la confiance et le soutien témoignés durant l'exercice. Ses remerciements s'adressent également à l'ensemble des collaborateurs et partenaires du Groupe pour leur professionnalisme ainsi que leur franc engagement.

Le 7 mars 2022

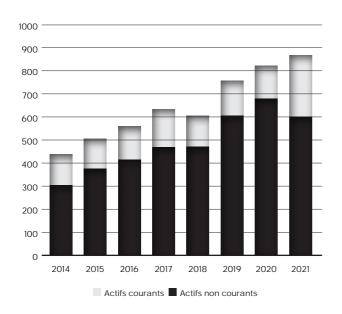
La Présidente Valérie Paquot Le Directeur général Benoit Deckers

#### Chiffres-clés au 31 décembre

#### **ACTIF - EVOLUTION HISTORIQUE**

Chiffres comptables consolidés (en EUR millions)

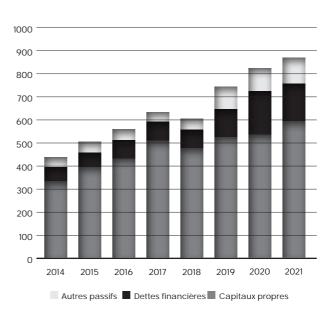
#### **VOIR GRAPHIQUE 1**



#### PASSIF - EVOLUTION HISTORIQUE

Chiffres comptables consolidés (en EUR millions)

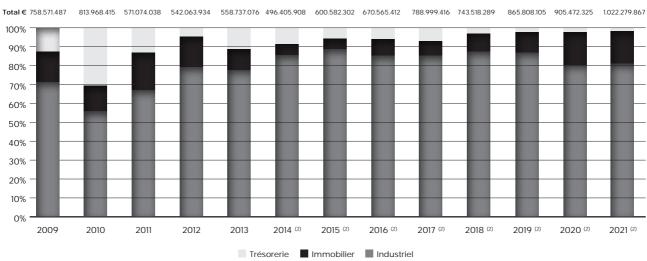
#### **VOIR GRAPHIQUE 2**



#### **EVOLUTION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDE**

Valeur intrinsèque au 31 décembre (1)

#### **VOIR GRAPHIQUE 3**



- (1) Voir section 11 : Méthodes de valorisation pour le calcul de la valeur intrinsèque et la note 8 (2) Hors trésorerie d'UBCM

EUR 1.000	2021	2020	2019	2018
Capitaux propres du Groupe	562.096	499.822	498.816	451.630
Valeur intrinsèque « in the money » (1) (3)	899.445	770.712	783.912	678.943
Résultat net consolidé (part du Groupe)	71.263	14.352	62.730	-16.461
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice	558.556	553.424	645.778	635.380
	2021	2020	2019	2018
Résultat net consolidé par action (part du groupe) (EUR)				
De base <sup>(2)</sup> Dilué <sup>(2)</sup>	42,49 42,49	8,56 8,56	37,40 37,40	-9,77 -9,77
Nombres d'actions	12,17	3,55	07,10	7,1.7
En circulation	1.677.346	1.677.346	1.677.346	1.685.358
In the money <sup>(4)</sup> Fully diluted	N/A 1.677.346	N/A 1.677.346	N/A 1.677.346	N/A 1.685.358
Valeur intrinsèque par action à la clôture (EUR)				
In the money (3) (4) Fully diluted (3)	N/A 536,23	N/A 459,48	N/A 467.35	N/A 402,85
Dividende brut par action	15,80 <sup>(5)</sup>	7,80	7,80	7,70
Dividende brut par detron	13,00	7,00	7,00	7,70
	2021	2020	2019	2018
Volume journalier moyen traité	459	413	521	377
Capitaux journaliers moyens (EUR)	162.061	135.817	195.557	147.279
Cours (EUR) Clôture	333,00	330,00	385,00	377,00
Le plus haut	395,00	395,00	410,00	415,00
Le plus bas	315,00	264,00	350,00	346,00

 <sup>(1)</sup> La méthode de valorisation pour le calcul de la valeur intrinsèque est explicitée à la section 11.
 (2) Voir calcul et définitions dans la note 25.
 (3) Voir définitions de « in the money » et de « fully diluted » au point 12.
 (4) Depuis le 21/04/2018, il n'y a plus de droits de souscriptions. Dès lors, une mention « N/A » a été ajoutée afin de montrer que la catégorie est non-applicable car la valeur est identique entre les 2 catégories.
 (5) Qui comprend un dividende d'EUR 7,90 pour l'exercice 2021 et un dividende exeptionnel d'EUR 7,90 par action.

### 3. Index du rapport de gestion combiné

Contenu du rapport de gestion combiné	page(s)
■ Evolution des affaires, résultats et situation de la Société	2 à 5
Déclaration de Gouvernance d'entreprise	ç
Justification de l'indépendance et de la compétence en matière de comptabilité	
et d'audit d'au moins un membre du Comité d'audit et de gestion des risques	10
Rapport de rémunération	14
<ul><li>Principaux risques et incertitudes</li></ul>	16
Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société	18
Recherche et développement	N/A
Existence de succursales de la Société	N/A
Gestion des risques financiers et instruments financiers dérivés	18
Structure de l'actionnariat	20
■ Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition	40
<ul> <li>Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice</li> </ul>	43
■ Etat du capital	84
<ul> <li>Comptes socially</li> </ul>	11./

#### 4. Histoire et origines du Groupe

L'appellation «Bois Sauvage» vient du lieu où est installé, à Bruxelles, le siège social de la Société. Le lieu-dit «Bois Sauvage», déformation du patronyme néerlandais «Wilde Wouter», se situait il y a bien longtemps entre la Cathédrale des Saints Michel et Gudule et la première enceinte de la Ville de Bruxelles.

De cette enceinte du 13ème siècle, il ne subsiste que quelques pans de murs et notamment les arcades du Bois Sauvage, rénovées par les soins de la Société sous les conseils de la Commission Royale des Monuments et Sites.

La réhabilitation du site du Bois Sauvage a valu à la Société en 1992 le Prix du Quartier des Arts. Dix ans après, en 2002, ce prix prestigieux fut une nouvelle fois décerné à la Société à l'occasion de la rénovation du site du Treurenberg.

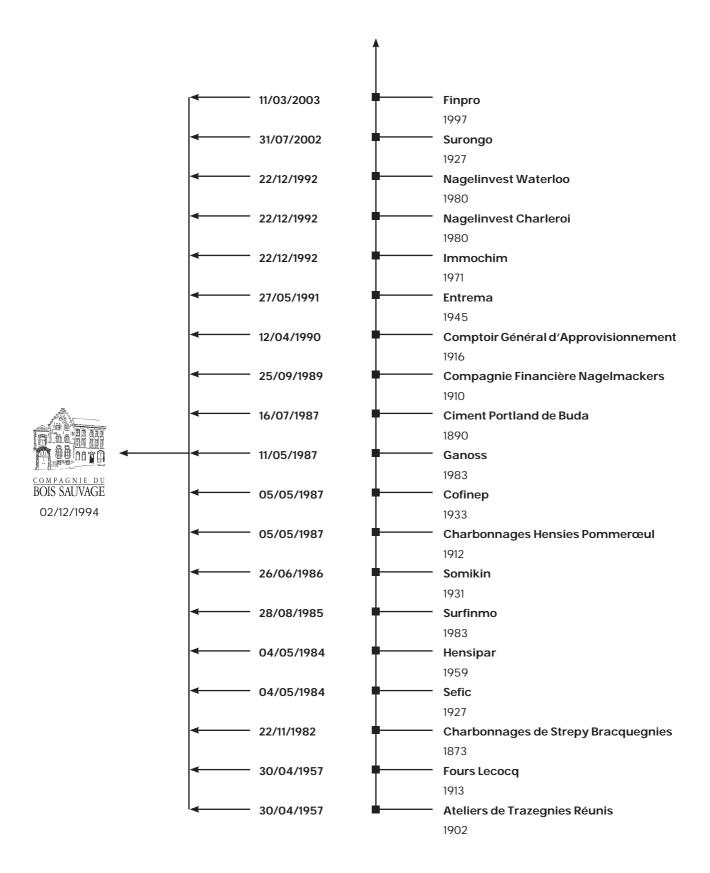
Compagnie du Bois Sauvage, fondée par le Chevalier Paquot, est le résultat du regroupement de dixneuf sociétés aux origines et activités diverses tels les Fours Lecocq, la Compagnie Financière Nagelmackers, les Charbonnages d'Hensies-Pommeroeul, Entrema ou Somikin (société minière de Kindu) dont les origines étaient parfois centenaires. Certaines étaient de taille trop petite pour jouer un rôle économique déterminant, d'autres avaient pour objet une activité irrévocablement révolue, d'autres enfin étaient en liquidation et vouées à disparaître.

Leur regroupement, qui n'a fait qu'entériner une situation de fait, est en parfaite conformité avec la stratégie de stabilité et la vocation de dynamisation économique et financière du Groupe.

La fusion par absorption de la société mère Surongo en juillet 2002 a constitué une étape importante dans l'évolution du Groupe, en simplifiant celui-ci. Aujourd'hui il se compose d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine, qui a fêté ses 100 ans d'existence le 2 mars 2022, actionnaire principal, et de la société opérationnelle, Compagnie du Bois Sauvage.

Mme Guy Paquot (née Nicole Thys) contrôle la société Anchorage s.a., qui contrôle la société Fingaren s.c.a. Fingaren s.c.a contrôle la société Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a. (ECFC) ; ensemble, elles possèdent 50,10% des droits de vote de Compagnie du Bois Sauvage au 31 décembre 2021. Pour 49,90% du capital, la Société n'a connaissance d'aucun pacte d'actionnaires (voir aussi la structure de l'actionnariat au point 5.7.2).

### 4. Histoire et origines du Groupe



#### 5.1. Code de référence

La Charte de Corporate Governance de Compagnie du Bois Sauvage, approuvée le 19 décembre 2005 par le Conseil d'administration, a été modifiée pour la dernière fois le 24 janvier 2022. Elle est disponible sur le site internet : http://www.bois-sauvage.be

Cette Charte est conforme au Code belge de Gouvernance d'entreprise 2020 à l'exception des éléments explicités au point 5.2 ci-dessous.

#### 5.2. Dérogation au Code de référence

Les dérogations au Code belge de Gouvernance d'entreprise 2020 se résument comme suit :

- Point 7.6 (Rémunération des administrateurs non exécutifs): Le Conseil d'administration a décidé de ne pas rémunérer les administrateurs non exécutifs sous forme d'actions de la Société. Celui-ci estime que les actionnaires stables, détenant plus de 50% des actions de la Société, étant dûment représentés au Conseil d'administration, cela garantit à suffisance la prise en compte de l'intérêt des actionnaires, sans qu'il soit nécessaire d'adopter une rémunération partielle des cadres dirigeants et des administrateurs non exécutifs par attribution d'actions avec une période de détention;
- Point 7.12 (Rémunération du CEO et des autres managers exécutifs) : Conformément au Code belge de Gouvernance, la rémunération du Directeur général est composée d'une partie fixe et d'une partie variable liée aux performances individuelles et celles globales de la Société. Considérant la particularité de Compagnie du Bois Sauvage dont l'objet est de détenir des participations dans d'autres sociétés, les résultats de la Société résultent avant tout des résultats des sociétés dont elle détient une participation. Les résultats de Compagnie du Bois Sauvage reflètent à ce titre l'apport du management exécutif à l'implémentation de la stratégie arrêtée par les participations lors des exercices précédents. Aussi, en dérogation au Code belge de Gouvernance, le Conseil d'administration a décidé sur proposition du Comité de nomination et rémunération de considérer la partie variable liée aux résultats globaux de la Société sur les trois exercices écoulés, ce qui reflète l'équilibre entre le court terme et long terme et non pas de considérer les résultats du dernier exercice avec une clause de

« claw-back » permettant de recouvrer une partie des rémunérations variables.

#### 5.3. Conflits d'intérêt

Aucune décision prise par le Conseil d'administration en 2021 n'a requis l'application de l'article 7:96 §1 du Code des Sociétés et Associations.

# 5.4. Composition et mode de fonctionnement des organes d'administration

#### 5.4.1. Organes de gestion et pouvoirs

La composition du Conseil d'administration et la date d'échéance du mandat de ses membres ainsi que la fonction principale exercée par les administrateurs non exécutifs sont reprises aux sections 5.4.3 et 5.6 du présent rapport.

Le Conseil est composé d'administrateurs représentant l'actionnaire principal (voir point 5.7.2) et d'administrateurs indépendants. Le Conseil d'administration est actuellement composé de 7 membres dont 4 sont indépendants et 3 représentent l'actionnaire principal. Parmi ces 7 membres, se comptent 2 femmes.

Le Conseil d'administration est responsable de la gestion de la Société, du contrôle de la gestion journalière et de l'exécution des décisions prises. Outre ses obligations au regard du Code des Sociétés et des Associations (CSA), les tâches principales du Conseil d'administration sont les suivantes :

- définition des objectifs à long terme de la Société, de sa stratégie, du niveau de risques qu'elle accepte de prendre et des politiques clés qui en découlent (gestion des risques, des ressources financières et des ressources humaines),
- nomination/révocation du Président du Conseil d'administration.
- nomination/révocation du Directeur général,
- suivi et contrôle des actions du Directeur général,
- prise des mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication en temps utile des états financiers et des autres informations significatives,
- suivi et approbation des principaux investissements et désinvestissements,
- mise en place des Comités spécialisés et définition de leurs compositions et de leurs responsabilités,

- suivi et contrôle de l'efficacité du travail des Comités spécialisés,
- suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien au niveau opérationnel et financier que juridique,
- suivi du travail du Commissaire,
- nomination d'un secrétaire de la Société chargé de le conseiller en matière de gouvernance.

Les principales règles régissant la nomination/réélection ainsi que la limite d'âge au sein du Conseil sont les suivantes :

- les administrateurs non exécutifs sont majoritaires au sein du Conseil,
- les administrateurs effectuent un mandat de 4 ans, éventuellement renouvelable deux fois pour les administrateurs indépendants,
- les administrateurs exécutifs et les administrateurs représentant l'actionnaire principal ne connaissent pas de limite du nombre de réélections dans la durée de leurs fonctions,
- tout mandat se termine au plus tard à l'Assemblée Générale Ordinaire qui suit l'anniversaire des 70 ans de l'administrateur.
- la composition du Conseil d'administration est basée sur la mixité des genres, la diversité et la complémentarité de compétences, des expériences et des connaissances.

Durant l'année 2021, le Conseil s'est réuni à 7 reprises. Il a débattu notamment sur :

- les comptes consolidés annuels et semestriels,
- le suivi du budget 2021,
- l'examen du rapport de rémunération et du rapport de gestion,
- la refonte des statuts en conformité avec le nouveau Code des Sociétés et des Associations,
- la proposition de renouvellement de l'autorisation de rachat d'actions propres,
- le monitoring du contrôle interne et l'analyse des risques,
- le cheminement stratégique du Groupe,
- le suivi des participations,
- le financement de certaines participations,
- l'examen de dossiers d'investissement/désinvestissement et la prise de décision d'investissement/ désinvestissement,
- la politique de désendettement
- le suivi des litiges,

- la mise à jour de la Charte de Corporate Gouvernance.
- les travaux du Conseil sont organisés et documentés pour lui permettre de suivre et de contrôler les opérations accomplies dans le cadre de la gestion journalière ainsi que les résultats, les risques et la valeur de la Société.

#### Comités spécialisés

#### Deux Comités spécialisés sont en place :

#### Le Comité d'audit et de gestion des risques

Il s'est réuni à 4 reprises en 2021 et a notamment débattu sur :

- les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2020 et au 30 juin 2021,
- le suivi des impacts du Covid-19 dans les activités du Groupe et des mesures sanitaires et économiques prises,
- l'impact IFRS sur la vente conditionnelle de la participation Recticel
- les nouvelles règles IFRS et leurs impacts potentiels,
- les modèles de valorisation de certaines participations,
- le goodwill d'acquisition de la participation Eaglestone
- les litiges et des actions juridiques en cours,
- les risques et le contrôle interne liés à l'activité suivant le référentiel COSO (voir section 5.6),
- le suivi du contrôle interne d'UBCM et de ses filiales,
- les communiqués annuel et semestriel,
- la mise à jour du règlement d'ordre intérieur.

La composition du Comité d'audit et de gestion des risques a été modifiée pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 19 mars 2020.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques disposent, par leurs expériences professionnelles, des compétences nécessaires, tant individuellement que collectivement, pour garantir un fonctionnement efficace du Comité.

#### Le Comité de nomination et de rémunération

Il s'est réuni à 3 reprises en 2021. Le Comité s'est penché notamment sur:

- la rémunération des membres du Conseil d'administration,
- le renouvellement du mandat de deux administrateurs,
- l'enveloppe des rémunérations et les critères pour les bonus des membres du personnel,
- l'examen de l'organigramme du Groupe,
- l'analyse des pouvoirs du Directeur général,
- le rapport de rémunération,
- le Code belge de Gouvernance d'entreprise 2020.

Actuellement, deux administrateurs sur les sept que compte le Conseil d'administration sont des femmes. Le Comité de nomination et de rémunération reste attentif à maintenir la mixité du Conseil d'administration. Une attention particulière continuera à être portée à ce point lors des prochaines propositions de nomination.

La composition du Comité de nomination et rémunération a été modifiée pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 22 avril 2015.

Les participations à ces deux Comités ont été rémunérées par l'attribution d'un jeton de présence.

Le rôle et le fonctionnement du Comité d'audit et de gestion des risques et du Comité de nomination et de rémunération sont décrits dans le point 5 de la Charte de Corporate Governance de la Société. Celle-ci et le Règlement d'ordre intérieur du Comité d'audit et de gestion des risques sont disponibles sur le site web de Compagnie du Bois Sauvage (www.bois-sauvage.be).

#### 5.4.2. Nomination(s) statutaire(s)

Le mandat d'administrateur de Madame Isabelle Hamburger vient à échéance le jour de l'Assemblée Générale du 27 avril 2022. Le Conseil d'administration vous propose de nommer la société HLW bvba (BCE 886.388.572) représentée par Madame Isabelle Hamburger en qualité d'administrateur indépendant pour une période de 4 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2026.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Patrick Van Craen vient également à échéance le jour de l'Assemblée Générale du 27 avril 2022. Le Conseil d'administration vous propose de renommer Monsieur Patrick Van Craen, qui atteindra la limite d'âge en 2023, pour une année. Arrivant en avril 2022 à l'issue de son troisième mandat, il ne siégera plus en qualité d'administrateur indépendant.

### 5.4.3. Composition du Conseil d'administration et des organes de gestion

#### Conseil d'administration

Valérie Paquot (2)	Rue Faider 42 bte 9 B-1050 Ixelles	Présidente	2024
European Company of Stake, s.a. (2) rep. par F. Van Gansberghe	Allée de la Recherche 4 B-1070 Bruxelles	Administrateur	2023
Isabelle Hamburger (1)	Rozelaarlaan 4 B-1560 Groenendael	Administratrice	2022
Maxime Boulvain s.r.l. (1) rep. par Massimo Boulvain	Rue Général Lotz 62 B-1180 Bruxelles	Administrateur	2023
Hubert Olivier (1)	Avenue de la Marguerite 11 F-78110 Le Vésinet	Administrateur	2023
Pierre Alexis Hocke (2)	Rue de la Reine 2 B-1330 Rixensart	Administrateur	2024
Patrick Van Craen (1)	Chemin du Silex 1 B-1170 Bruxelles	Administrateur	2022

<sup>(1)</sup> Indépendant au sens de l'article 7:87 §1 du CSA pour l'ensemble des critères définis (2) Représentant ou ayant un lien avec l'actionnaire principal

Comité d'audit et de gestion	Patrick Van Craen	Président	
des risques	Pierre Alexis Hocke	Membre	
	Hubert Olivier	Membre	
Comité de nomination et	Patrick Van Craen	Président	
rémunération	Isabelle Hamburger	Membre	
	Valérie Paquot	Membre	
Directeur général	Benoit Deckers		
Commissaire	S.R.L. Deloitte Reviseurs d'Entreprises 2023 eprésentée par Madame Corine Magnin Gateway Building, Luchthaven Nationaal 1J 3-1930 Zaventem		2023

## Fonction principale exercée par les administrateurs indépendants, en dehors de Compagnie du Bois Sauvage s.a.

Isabelle Hamburger	Présidente de Vervloet, sa (rep. HLW bvba)
Patrick Van Craen	Administrateur de sociétés
Massimo Boulvain	Administrateur de Futerro
Hubert Olivier	Président du Groupe McKesson-OCP (FR)

#### 5.5. Rapport de rémunération

## 5.5.1. Procédure adoptée pour l'élaboration de la politique de rémunération

**5.5.1.1.** La politique de rémunération des administrateurs est revue chaque année au sein du Comité de nomination et de rémunération avant d'être discutée en Conseil d'administration. En cas de révision, elle est soumise pour approbation à l'Assemblée générale qui suit.

#### 5.5.2. Politique de rémunération

#### 5.5.2.1. Administrateurs exécutifs et non exécutifs

La politique de rémunération se compose :

- de jetons de présences pour les Conseils d'administration fixés, par séance, à EUR 3.000 pour le président et à EUR 1.500 pour les autres administrateurs,
- d'un fixe annuel pour les prestations 2021 payé en 2021, à savoir : EUR 34.000 pour le président et EUR 17.000 pour les autres administrateurs. A partir de 2022, le fixe annuel de la rémunération sera versé par quart trimestriellement durant l'année de prestation et non plus annuellement comme précédemment.
- d'un fixe et de jetons de présence pour les Comités (audit et de gestion des risques et CNR) arrêtés comme suit :

(EUR)	Comité audit et de gestion des risques		nominat	ité de ion et de ération
	Président	Membres	Président	Membres
Un fixe annuel par personne	3.000	2.000	1.500	1.000
Un jeton de présence par séance/personne	1.500	1.000	1.125	750

Les administrateurs qui exercent un ou plusieurs mandats (direct ou indirect) auprès des filiales du Groupe Chocolatier et/ou des participation reçoivent 100 % des émoluments reçus par Compagnie du Bois Sauvage dans ce cadre.

#### 5.5.2.2. Directeur général

La rémunération brute totale du Directeur général se divise en 4 parties :

- 1. Une partie fixe annuelle
- 2. Une partie variable
- Une partie en assurance pension selon le principe de contribution annuelle définie
- 4. D'autres revenus consistant en voiture de fonction, frais de représentation, assurances.

Concernant le Conseil d'administration et le Directeur général, il n'y a pas de modification de la politique de rémunération prévue actuellement pour les deux années à venir. Il n'est pas prévu contractuellement, au bénéfice de la Société, la possibilité de recouvrement de la rémunération variable en cas d'informations financières erronées. Il n'y a pas d'indemnité de départ autre que légale prévue.

#### 5.5.2.3. Plan de paiements fondés sur des actions

Il n'y a pas eu de plan de paiements fondés sur des actions durant l'exercice 2021.

#### 5.5.3. Rémunération et émoluments

Pour l'exercice 2021, l'ensemble des rémunérations attribuées aux administrateurs est détaillé dans les tableaux ci-dessous. Les montants qui y figurent correspondent au coût total pour l'entreprise, i.e. incluant les cotisations sociales, taxes et impôts, le cas échéant applicables.

#### 5.5.3.1. Rémunération brute payée en 2021 aux administrateurs sur base individuelle (coût total entreprise)

(EUR)			Conseil d'adı	ministration		omité d'audit et de gestion des risques		Comité de nation et de nunération	Total
	Pré- sence (2021)	Jetons de présence (2021)	Soulte (relative à 2020)	Fixe (relatif à 2021)	Pré- sence (2021)	Fixe et jetons (2021)	Pré- sence (2021)	Fixe et jetons (2021)	Perçu en 2021
Administrateurs									
PY. de Laminne de Bex			7.338						7.338
Pierre-Alexis Hocke	7/7	10.500	11.798	17.000	4/4	6.000			45.298
Frédéric Van Gansberghe (1)	7/7	10.500	17.000	17.000					44.500
Isabelle Hamburger	7/7	10.500	17.000	17.000			3/3	3.250	47.750
Massimo Boulvain (2)	7/7	10.500	17.000	17.000					44.500
Hubert Olivier	7/7	10.500	17.000	17.000	3/4	5.000			49.500
Valérie Paquot	7/7	21.000	30.331	34.000			3/3	3.250	88.581
Patrick Van Craen	7/7	10.500	17.000	17.000	4/4	9.000	3/3	4.875	58.375
Total		84.000	134.467	136.000		20.000		11.375	385.842

<sup>(1)</sup> Représentant d'European Company of Stake, s.a.(2) Représentant de Maxime Boulvain srl

Il est à noter que la partie fixe pour les prestations 2020 a été payée à l'issue de l'AGO 2021, à savoir EUR 34.000 pour le président et EUR 17.000 pour les autres administrateurs. Ce rattrapage non récurrent correspond à ce qui a été voté dans le rapport de rémunération 2020.

En tant que Présidente du Conseil d'administration Madame Valérie Paquot a perçu, en 2021, en plus de ses tantièmes d'administrateur, un montant d'EUR 4.500 de frais de représentation.

	Mandats exercés dan	s les filiales du Groupe
(EUR)	Soulte 2020	en 2021
Administrateurs		
PY. de Laminne de Bex	8.750	-
PA. Hocke	10.000	20.000
Frédéric Van Gansberghe	32.875	35.000
Massimo Boulvain	7.000	1.000
Valérie Paquot	40.248	18.619
Patrick Van Craen	18.000	33.000
Total	116.873	107.619

#### 5.5.3.2. Rémunérations brutes (coût total entreprise) allouées au sein du Groupe au Directeur général en 2021

(EUR)				Rémunération	Total
	Fixe	Variable	Pension	Autres	
Benoit Deckers	301.825	60.180	8.324	5.577	375.906
Total	301.825	60.180	8.324	5.577	375.906

### 5.5.3.3. Droits de souscription sur actions attribués au Directeur général en 2021

Il n'y a pas eu d'octroi de droits de souscription sur action au Directeur général en 2021.

Le Directeur général n'a pas exercé de droits de souscription sur actions en 2021.

#### 5.5.4. Evaluation du Conseil d'administration, de ses Comités et de ses administrateurs individuels

Sous la direction de son Président, le Conseil d'administration évalue régulièrement sa taille, sa composition et son fonctionnement.

Cette évaluation poursuit quatre objectifs :

- Juger le fonctionnement du Conseil d'administration et le suivi apporté à la gestion quotidienne de la Société.
- Vérifier si les questions importantes sont préparées et discutées de manière adéquate.
- Apprécier la contribution effective de chaque administrateur par sa présence aux réunions et son engagement constructif dans les discussions et la prise de décisions.
- Vérifier si la composition actuelle du Conseil d'administration correspond à celle qui est souhaitable pour la Société.

Les Administrateurs non exécutifs procèdent à l'évaluation régulière (au moins une fois par an) de leur interaction avec les mandataires chargés de pouvoirs spéciaux dans le cadre de la gestion quotidienne de la Société.

Une évaluation périodique de la contribution de chaque administrateur a lieu en vue d'adapter la composition du Conseil d'administration pour tenir compte des changements de circonstances. Dans le cas d'une réélection, il est procédé à une évaluation de la contribution de l'administrateur et de son efficacité sur la base d'une procédure préétablie et transparente.

Le Conseil d'administration tire les enseignements de l'évaluation de ses performances en reconnaissant ses points forts et en remédiant à ses faiblesses. Le cas échéant, cela implique la proposition de la nomination de nouveaux membres, la proposition de ne pas réélire des membres existants ou l'adop-

tion de toute mesure jugée appropriée pour assurer le fonctionnement efficace du Conseil d'administration. Les résultats de la dernière évaluation du Conseil d'Administration, effectuée en 2018 par la société Deminor, a été présentée lors de la séance du Conseil du 1er juin 2018. La prochaine évaluation du Conseil d'Administration et de ses administrateurs aura lieu en 2022.

#### 5.5.5. Autres rémunérations

Dans le cadre de sa mission de contrôle des comptes de Compagnie du Bois Sauvage et de ses filiales, Deloitte Reviseurs d'Entreprises S.R.L et son réseau ont perçu des émoluments pour un montant total d'EUR 242.371. Aucune autre mission non liée à des prestations d'audit n'a été effectuée en 2021.

## 5.6. Système de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration assure un suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien au niveau opérationnel et financier que juridique et porte une attention particulière à l'évaluation des risques liés à l'activité de la Société et à l'efficacité du contrôle interne.

La structuration de l'évaluation des systèmes de gestion des risques et du contrôle interne s'est faite à partir de 2010 sur base du modèle COSO (\*).

#### 5.6.1. Environnement de contrôle

#### Vocation et stratégie

La volonté de Compagnie du Bois Sauvage est de se concentrer sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, cotées ou non. Elle souhaite être proche des entreprises dans lesquelles elle investit et participer notamment au choix des dirigeants et à la définition des orientations stratégiques.

Vigilante à l'intérêt de ses propres actionnaires, elle requiert de ses investissements un revenu récurrent afin de permettre la distribution d'un dividende, si possible, en croissance régulière.

(\*) COSO est un référentiel établi par le « Committee of Sponsoring Organizations » (organisme international) de plus en plus utilisé par les sociétés pour évaluer et améliorer la gestion de leurs risques

### Définition des rôles et organes décisionnels de la Société

Le Conseil d'administration a, dans sa compétence, tous les actes qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les statuts à l'Assemblée générale. Il est responsable de la gestion de la Société, du contrôle de la gestion journalière et de l'exécution des décisions prises. Outre ses obligations au regard du CSA, les tâches principales du Conseil d'administration sont les suivantes :

- définition des objectifs à long terme de la Société, de sa stratégie, du niveau de risques qu'elle accepte de prendre et des politiques clés qui en découlent (gestion des risques, des ressources financières et des ressources humaines),
- nomination/révocation du Président du Conseil d'administration.
- nomination/révocation du Directeur général,
- suivi et contrôle des actions du Directeur général,
- prise des mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication en temps utile des états financiers et des autres informations significatives,
- suivi et approbation des principaux investissements et désinvestissements,
- mise en place des Comités spécialisés, définition de leurs compositions et de leurs responsabilités,
- suivi et contrôle de l'efficacité du travail des Comités spécialisés,
- suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien au niveau opérationnel et financier que juridique,
- suivi du travail du Commissaire,
- nomination d'un secrétaire de la Société chargé de le conseiller en matière de gouvernance.

Le Conseil d'administration a désigné le Directeur général pour assurer le management exécutif tant en interne qu'en externe ainsi que la représentation de la Société auprès de la presse et des analystes financiers.

Le Conseil d'administration a également chargé certains de ses membres et certains mandataires ayant reçu des pouvoirs spéciaux de la représentation des mandats exercés par la Société dans les participations détenues par celle-ci. Ces mandats sont parfois exercés au nom de la Société, parfois au nom de l'administrateur ou du mandataire ayant reçu des pouvoirs spéciaux, mais pour le compte de Compagnie du Bois Sauvage.

Le Conseil d'administration a mis en place deux Comités spécialisés ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques. La prise de décisions reste une compétence collégiale du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a mis en place dès 1999 un Comité d'audit et de gestion des risques ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. Le Comité d'audit et de gestion des risques veille à l'intégrité de l'information financière donnée par la Société, en particulier en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées par la Société et le Groupe, en ce compris les critères de consolidation des comptes des sociétés du Groupe. Cet examen inclut l'évaluation de l'exactitude, du caractère complet et de la cohérence de l'information financière. Au moins une fois par an, le Comité d'audit et de gestion des risques examine les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques en place pour s'assurer que les principaux risques (y compris les risques liés au respect de la législation et des règles en vigueur), soient correctement identifiés, gérés et portés à sa connaissance.

Le Comité de rémunération est institué par le Conseil d'administration conformément à l'article 7:87 §2 du CSA.

Le Conseil d'administration du 19 juin 2006 a décidé de fusionner les Comités de rémunération et de nomination. Le Comité de rémunération et de nomination est composé de trois administrateurs non exécutifs. Une majorité de ses membres est indépendante. Le Comité de nomination et de rémunération a un double rôle. Il formule des recommandations au Conseil d'administration concernant la nomination des administrateurs. Il fait des propositions au Conseil d'administrateurs et les propositions subséquentes à soumettre aux actionnaires ainsi que sur la politique de rémunération du Directeur général et des autres membres du personnel.

#### Intégrité et Ethique

Du point de vue de la déontologie et de l'éthique, un code de conduite interne en matière de transactions financières est d'application dans le Groupe. Celui-ci a pour but d'assurer un comportement intègre, éthique et respectueux des lois, par les administrateurs et le personnel du Groupe.

Vu la taille de la Société au niveau du personnel, le Conseil d'administration n'a pas jugé nécessaire de mettre en place un dispositif particulier au regard de la fraude. Cependant, toute préoccupation à propos d'ir-

régularités éventuelles peut toujours être communiquée au Directeur général ou à tout autre membre du Conseil d'administration. Une procédure spécifique a été établie lors du Conseil d'administration du 8 mars 2021.

#### 5.6.2. Processus de gestion des risques

Une évaluation semestrielle des risques principaux est réalisée par le Conseil d'administration. Les risques font aussi l'objet d'un suivi ponctuel par le Conseil d'administration. Cette analyse de risques donne lieu à des actions de correction si nécessaire.

Certains membres du Conseil d'administration et le Directeur général siègent au Conseil d'administration et du Comité d'audit et de gestion des risques « ou Advisory Board » de certaines participations du Groupe, ce qui leur permettent de suivre les risques spécifiques à ces participations.

En 2021, l'analyse des risques liés aux activités de la Société a permis de mettre en évidence les risques principaux suivants:

#### a) Taux d'intérêt

L'effet d'une variation des taux d'intérêt peut avoir une influence sur les cash-flows du Groupe liés à l'endet-tement à taux variable mais aussi sur le rendement de sa trésorerie. La valorisation des dettes à taux fixe est faite selon le coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### b) Liquidité

Le Groupe est vigilant à disposer des moyens financiers suffisants pour faire face à ses remboursements de dettes ou ses engagements financiers.

#### c) Risque de participations

Compagnie du Bois Sauvage dispose d'un portefeuille de participations comprenant majoritairement des actions belges et européennes. Bien que diversifiées, ces participations l'exposent aux variations des marchés boursiers et financiers. Chacune de ces participations est aussi exposée à des risques spécifiques. Le risque industriel lié à la participation à 100% dans le Groupe chocolatier est principalement dû au caractère alimentaire et donc lié au risque de contamination des produits. L'autre risque industriel important est lié au fait que le Groupe chocolatier ne possède qu'une unité de production principale et une autre de plus petite taille pour assurer l'entièreté de sa production.

#### d) Immobilier

Les principaux risques liés aux investissements immobiliers du Groupe sont relatifs à la valorisation de l'immobilier, à la vacance locative, au niveau des loyers et du paiement de ceux-ci. En outre, il existe un risque que les immeubles soient détruits par le feu ou par une catastrophe naturelle.

#### e) Devises

Les investissements (directs) à long terme de Compagnie du Bois Sauvage sont uniquement en euros et en dollars américains. Les investissements en dollars américains représentent près de 7,1 % des actifs.

#### f) Contrepartie

Le risque de contrepartie est principalement lié aux opérations avec les banques et les intermédiaires financiers.

#### g) Activité de marché

Le risque lié aux activités de marché est à la fois un risque lié aux cours des actions sous-jacentes et à la volatilité de celles-ci.

#### h) Risque lié à l'établissement des états financiers

Le traitement des données est assuré par un personnel réduit. La fiabilité et le caractère complet de ces données sont des éléments essentiels du travail de l'équipe en place.

#### i) Risque de fraude et de délégation de pouvoir

Une fraude au niveau du personnel, un non-respect des pouvoirs de signature ou une usurpation d'identité pourrait entraîner une perte financière et nuire à l'image de la Société.

#### j) Risque lié au non-respect de la règlementation et de la législation

L'évolution de la législation et des règlementations (y inclus les aspects fiscaux) ou le non-respect par la Société de ceux-ci pourraient avoir un impact sur la rentabilité du Groupe et sur son image.

#### k) Risque lié au système informatique

Le risque d'intrusion externe dans le système informatique du Groupe pourrait engendrer le vol ou la destruction des données.

#### I) Risque de crise sanitaire (liée au COVID-19)

Ce risque impacte principalement l'activité d'UBCM (Neuhaus, Jeff de Bruges, Corné Port Royal et Artista Chocolates) en raison de la baisse de fréquenta-

tion des magasins dépendants du tourisme, mais influence également la valeur des actions cotées (Umicore et les actions et parts détenues à des fins de transactions) détenues au sein du Groupe.

#### 5.6.3. Activités de contrôle

#### a) Taux d'intérêt

Compagnie du Bois Sauvage ayant remboursé en son temps l'ensemble de son endettement propre à taux variables, n'a plus aucun contrat de couvertures de taux d'intérêts du type « Interest Rate Swap » (IRS) mais pourrait de nouveau en avoir à l'avenir. Il est à noter qu'un emprunt et une couverture de taux sont deux contrats sans lien juridique. Il existe néanmoins encore un contrat d'IRS chez sa filiale Jeff de Bruges.

#### b) Liquidité

Compagnie du Bois Sauvage fait en sorte d'avoir une situation de trésorerie positive. Elle dispose à cet effet d'un outil informatique reprenant tous les éléments bilan et hors bilan affectant la trésorerie.

#### c) Risque de participations

Le portefeuille de participations du Groupe est un élément essentiel pour son objectif de création de valeur à long terme et la distribution d'un dividende en croissance régulière. La diversification de ces participations est un des éléments visant à réduire le risque inhérent à de tels investissements.

Les risques spécifiques des participations cotées sont traités par elles-mêmes et disponibles dans leurs rapports annuels respectifs. Le risque industriel lié à la participation à 100% dans le Groupe Neuhaus et 66% dans Jeff de Bruges est analysé et revu régulièrement en Conseil d'administration d'UBCM dans lequel le Groupe a délégué deux administrateurs. Le Groupe s'efforce d'avoir un poste d'administrateur dans les participations non cotées afin d'assurer un meilleur suivi. Le portefeuille de participations fait l'objet de revues régulières par le Conseil d'administration.

#### d) Immobilier

Le Groupe a veillé à diversifier ses investissements immobiliers. Pour les bâtiments détenus en propre, une couverture d'assurance incendie a été souscrite.

#### e) Devises

Le risque lié à l'évolution de l'US Dollar (USD) n'est pas couvert par le Groupe car il n'y a pas de flux réguliers et prévisibles dans cette devise.

#### f) Contrepartie

Les seules contreparties acceptées sont les banques avec lesquelles Compagnie du Bois Sauvage a une relation directe : BNP Paribas Fortis, Belfius, Banque Degroof Petercam, et la société de bourse Leleux) ainsi que Berenberg Bank (DE), SunTrust (USA), BGL (LU) et Banque de Luxembourg (LU) pour ses filiales à l'étranger.

En cas de relation avec d'autres contreparties (hors prise de participations), le Groupe veillera à se prémunir autant que possible d'un risque de défaut de celles-ci.

#### g) Activité de marché

Toutes les options d'achat/vente émises sont couvertes par des titres détenus en portefeuille ou de la trésorerie disponible. Compagnie du Bois Sauvage s'est fixée des limites en termes de montant et de durée des options détenues et a adapté ses systèmes de back-office et de contrôle de l'activité. Cette activité n'est exercée qu'occasionnellement.

#### h) Risque lié à l'établissement des états financiers

Chaque personne dispose des qualités professionnelles essentielles pour accomplir ses tâches. Un « back-up » pour les activités principales existe et un certain nombre de procédures ont été rédigées afin d'assurer une reprise rapide en cas d'absence d'une personne. Les états financiers consolidés font l'objet de revue à différents niveaux avant leur publication. Le Conseil d'administration approuve les modifications des principes et méthodes comptables applicables dans le Groupe et leur conformité avec les normes IFRS.

#### i) Risque de fraude et de délégation de pouvoir

La séparation des tâches et la double signature constituent le principe de base dans le Groupe. Une documentation reprenant les pièces justificatives relevantes sert de support aux opérations. Le principe de double approbation et du double contrôle est d'application.

#### j) Risque lié au non-respect de la règlementation

Le Groupe est particulièrement attentif à se tenir au courant de la règlementation, de l'évolution et du respect de la législation et des règlementations. Le traitement des opérations particulières non récurrentes fait l'objet d'une analyse spécifique avec notamment la consultation du commissaire ou d'autres personnes spécialisées.

#### k) Risque lié au système informatique

Le Groupe a mis en place de nouveaux outils informatiques afin de contrer les intrusions externes au réseau. De plus, la politique des mots de passe a été mise à jour. Le Groupe a également dispensé de courtes formations sur les principaux risques informatiques.

#### I) Risque de crise sanitaire (liée au COVID-19)

Le risque de crise sanitaire sur les participations à long terme impacte principalement les activités d'UBCM. Il a été limité en augmentant les différents canaux de distributions et en respectant les consignes/règles établies par le gouvernement. Le risque de crise sanitaire sur les actions de trésorerie impacte principalement la valeur des actions cotées en raison de la fluctuation des cours de bourse. Comme pour d'autres risques macro-économiques, il a été limité en diversifiant le portefeuille d'actions détenu par Compagnie du Bois Sauvage.

Tous ces risques sont examinés et mesurés semestriellement par le Comité d'audit et de gestion des risques.

#### 5.6.4. Information et communication

La publication de l'information financière se fait selon le schéma de publication légal suivi et établi par le Directeur général et/ou le Contrôleur de gestion. Les informations périodiques publiées sont revues préalablement par le Comité d'audit et de gestion des risques, et approuvées par le Conseil d'administration. Le maintien, la mise à jour et la protection d'accès aux données et aux programmes informatiques font l'objet d'un contrat avec des prestataires de service. La sauvegarde des données informatiques se fait quotidiennement aussi bien en interne qu'en externe.

### 5.6.5. Pilotage et surveillance

La surveillance des différentes activités de gestion de Compagnie du Bois Sauvage est renforcée par le travail du Comité d'audit et de gestion des risques, notamment au travers des travaux spécifiques de supervision des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne. Le Directeur général, entre autres, dispose quotidiennement de différents rapports sur l'état et l'évolution des avoirs, dettes et engagements de la Société.

Lors de sa réunion du 29 novembre 2019, le Comité d'audit et de gestion des risques a instauré la mise en place de la fonction d'audit interne non-indépendante, afin de s'assurer de la bonne exécution des activités de contrôle.

#### 5.7. Actionnariat

#### 5.7.1. Information aux actionnaires

Le site internet de la Société (www.bois-sauvage.be) est régulièrement mis à jour afin d'assurer une meilleure information des actionnaires leur permettant d'exercer au mieux leurs droits.

La valeur intrinsèque de l'action y est rendue publique semestriellement à l'occasion des communiqués relatifs aux résultats semestriels et annuels.

Poursuivant la politique de transparence de la Société, le présent rapport détaille à la section 7 la composition du portefeuille consolidé au 31 décembre 2021.

Compagnie du Bois Sauvage est cotée sur Euronext Brussels. La Société fait partie de l'indice BEL Mid, dont les valeurs sont sélectionnées sur la base de critères de liquidité et de capitalisation boursière flottante.

Depuis 2004, la Société a mandaté la Banque Degroof Petercam pour améliorer la liquidité du titre en Bourse. Cela permet à l'action Compagnie du Bois Sauvage d'être cotée en continu sur la plate-forme Euronext Brussels, offrant la possibilité aux investisseurs de traiter à tout moment de la journée sans contrainte de liquidité.

Le nombre de titres émis est de 1.677.346 au 31 décembre 2021 ainsi qu'au 31 décembre 2020. Le nombre d'actions « fully diluted » est de 1.677.346 au 31 décembre 2021 ainsi qu'au 31 décembre 2020.

Le volume annuel de titres traités en 2021 a été de 118.489. Le volume moyen journalier a été de 459 en 2021 contre 413 en 2020.

Les banques Degroof Petercam et KBC publient régulièrement des analyses sur la Société ; celles-ci sont disponibles auprès de la Société.

#### 5.7.2. Structure de l'actionnariat

Les actionnaires principaux de Compagnie du Bois Sauvage s.a., lui ont adressé, le 1 septembre 2021, une mise à jour de la notification reprenant les actions détenues à cette date. Au 31 décembre 2021, aucune autre notification n'a été reçue. Sur base de cette noti-

fication, qui a également été adressée à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), et de la dernière déclaration de transparence reçue, la structure de l'actionnariat est la suivante :

- Situation au 1 septembre 2021
- Dénominateur pris en compte : 1.677.346

Détenteurs de droits de vote	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Mme Guy Paquot (née Nicole Thys)	1.720	0,10%
Fingaren s.c.a.	93.897	5,60%
Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a.	744.804	44,40%
TOTAL	840.421	50,10%

Les détenteurs des droits de vote ayant fait la notification ci-dessus ont déclaré répondre aux critères de dispense prévue à l'article 2:14 du CSA concernant l'obligation de lancer une offre publique d'acquisition.

Mme Guy Paquot (née Nicole Thys) contrôle la société Anchorage s.a., qui contrôle la société Fingaren s.c.a. Fingaren s.c.a contrôle la société Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a. (ECFC).

Toutes les sociétés mentionnées ont leur siège à 1000 Bruxelles, rue du Bois Sauvage 17.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pacte d'actionnaires ou d'administrateurs qui puisse entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

#### 5.7.3. Relation avec l'actionnaire principal

Entreprises et Chemins de Fer en Chine est une société patrimoniale inscrite au marché Expert Market la mission principale est d'assurer la stabilité de l'actionnariat du Groupe.

Fingaren, société patrimoniale privée, détient aujourd'hui 95,23% d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine.

Compagnie du Bois Sauvage et Entreprises et Chemins de Fer en Chine ont trois administrateurs communs : Valérie Paquot, Pierre-Alexis Hocke et Frédéric Van Gansberghe (rep. Ecostake, sa).

A l'exception de contrats de location de bureaux et de prestation de services, il n'existe aucune convention entre ces trois sociétés. Aucune rémunération, avantage, management fee ou autre n'est payé par Compagnie du Bois Sauvage ou une de ses filiales à Entreprises et Chemins de Fer en Chine ou Fingaren (voir aussi note 28 du présent Rapport annuel). Les prestations de services faites par Compagnie du Bois Sauvage ou une de ses filiales à « Entreprises et Chemins de Fer en Chine » et à « Fingaren » leur sont refacturées.

#### 5.8. Informations non financières

Compagnie du Bois Sauvage, dont les titres sont cotés sur un marché réglementé, est légalement tenue d'établir une Déclaration d'informations non financières (la Déclaration) dans le cadre de son rapport de gestion sur les comptes consolidés. C'est ainsi que la présente Déclaration est établie, conformément aux dispositions de l'article 3:34 du CSA. La préparation de cette Déclaration a été établie en utilisant le référentiel des Objectifs de Développement Durable (SDGs) des Nations Unies. Compagnie du Bois Sauvage a décidé de rapporter principalement sur les deux objectifs suivant : « Objectif 8 – Travail décent et croissance économique » et « Objectif 12 – Consommation et production durables ».

La présente Déclaration contient les informations non financières concernant la société Compagnie du Bois Sauvage elle-même et les sociétés qu'elle contrôle. Par ailleurs certaines sociétés dans lesquelles Compagnie du Bois Sauvage détient une participation importante sont tenues de faire elle-même des déclarations d'informations non financières propres.

La structuration de l'évolution des informations non financières s'est faite dans le cadre du référentiel COSO.

Compagnie du Bois Sauvage a pour volonté de se concentrer sur un nombre limité de participations, pour se réserver non seulement les moyens néces-

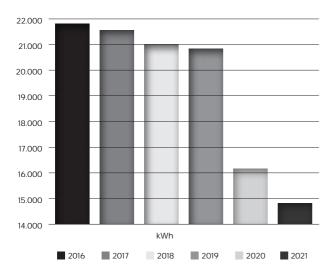
saires à leur développement, mais aussi pour porter toute l'attention que demande ce développement, tant au niveau industriel, notamment dans le respect de l'environnement, qu'au niveau humain, dans le respect des personnes. De manière croissante, les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») constituent une partie intégrante de la politique de développement du Groupe.

A chaque critère envisagé, il y a eu une phase de conscientisation, avant des mesures effectives propres à montrer des résultats tangibles. La Société a pour but de définir les risques ESG pour le rapport annuel 2022.

## 5.8.1. Environnement – Investissements Durables

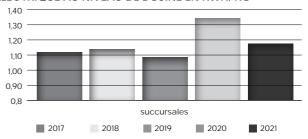
En tant que société holding, la société mère Compagnie du Bois Sauvage n'exerce aucune activité propre de production ou de distribution, tandis que son équipe opérationnelle est réduite. Toutefois, l'attention particulière afin de réduire les consommations électriques, porte peu à peu ses fruits. C'est ainsi qu'au niveau du siège, après le passage aux LEDs de l'ensemble de l'éclairage en 2018, le remplacement des chaudières du bâtiment a permis de passer à un système à condensation au rendement élevé, contribuant à une baisse de la consommation énergétique (voir Schéma 1). A noter que la baisse de consommation pour 2020 et 2021 est principalement due au fait que chaque employé du siège a respecté la mesure imposant le télé travail durant la majeure partie de l'année.

SCHÉMA 1 – COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE : CONSOMMATION ÉLECTRIQUE AU SIÈGE SOCIAL EN KWH



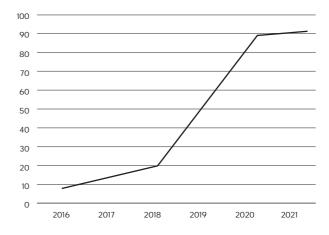
Au niveau de son outil de production, la société Neuhaus voit son taux de kWh par kg de pralines produites diminuer par rapport à 2020 mais reste encore élevé par rapport aux taux historiques. En effet, bien que des efforts ont été faits pour diminuer la consommation électrique de la chaine de production, la consommation pour 2020 et d'une partie de 2021 est le résultat de la pandémie de COVID-19 qui a freiné la production de pralines alors que certains coûts électriques fixes (magasins et ateliers conditionnés) restent inchangés.

SCHÉMA 2 – NEUHAUS : CONSOMMATION ÉLECTRIQUE AU NIVEAU DE L'USINE EN KWH/KG



Au niveau de ses magasins en propre, Jeff de Bruges a continué sa politique de passage en LED, portant le taux de magasins en éclairage LED à 91,3% en 2021 (voir Schéma 3) alors qu'il était d'environ 88,9% en 2020.

SCHÉMA 3 – JEFF DE BRUGES : POURCENTAGE DE SUCCURSALES PASSÉES EN ÉCLAIRAGE LED



En 2020, Compagnie du Bois Sauvage, par le biais d'UBCM, et Jeff de Bruges ont pris une participation dans la société équatorienne Ecuadorcolat. En plus de subvenir aux besoins en chocolat du Groupe, l'objectif est également de s'assurer de la durabilité et du respect dans la totalité de la chaîne, de la plantation de cacao au produit final. De plus, Neuhaus a obtenu la certification UTZ qui vise à

créer un monde où les fermiers mettent en œuvre des bonnes pratiques agricoles et gèrent leurs exploitations de manière rentable dans le respect des personnes et de la planète. L'objectif est que les agriculteurs et leurs familles aient un revenu décent et régulier. Neuhaus a pour objectif qu'à partir de 2025, l'ensemble de sa production de cacao sera traçable à 100% et répondra aux normes de vie et de non-déforestation.



L'objectif principal chez Jeff de Bruges et Neuhaus est de consommer moins et plus propre. En 2020, un travail important avait été réalisé afin d'utiliser des emballages cartons issus de forêts gérés durablement. Ces emballages sont facilement reconnaissables car portant le logo PEFC (Programme for Endorsement of Forest Certification), qui est un programme de reconnaissance des certifications forestières, délivré par une organisation internationale non gouvernementale à but non lucratif. Alors qu'en 2020, ce pourcentage d'emballage atteignait 35% chez Jeff de Bruge, il a augmenté en 2021 à 70%. Un autre effort important avait été fait sur les emballages plastiques qui représentent une part importante dans l'activité des chocolatiers tant pour la vente que pour le conditionnement. Depuis la fin de l'année 2020, tous les emballages plastiques sont recyclables et portent tous les logos permettant de les identifier. En 2021, Jeff de Bruges s'est concentré sur le volet transport, autant interne (véhicules de fonctions) qu'externe (fournisseur transport). Après l'abandon des véhicules diesel dès leur fin de vie, le renouvellement se fait soit avec des véhicules hybrides ou électriques pour des usages de proximité, soit avec des véhicules à essence, remplissant les dernières normes en matière de consommation, pour les trajets longue distance. Le nombre de bornes électriques disponibles au siège ayant été augmenté de deux à huit.

Au niveau de ses investissements, Compagnie du Bois Sauvage voit ses projets et participations adhérer à une vision responsable par rapport aux enjeux climatiques.

En 2019, Compagnie du Bois Sauvage a investi dans la société Ÿnsect en France, qui produit des protéines à partir d'insectes. L'objectif est de diminuer la consommation de farine de poisson destinée à l'alimentation animale et à valoriser les co-produits de son activité comme fertilisants, une manière tant de préserver les ressources naturelles des océans que d'entretenir les sols. La société Ynsect s'engage par ailleurs dans le cadre du programme pro-biodiversité « Vertical Farm for Horizontal Wild » du Club « Entreprendre pour la planète » de WWF France. Dès 2019, l'entreprise a également créé un département transversal « Impact ». Dirigé par l'un des quatre cofondateurs, ce département a pour objectif de qualifier, mesurer et calculer les conséquences des activités de l'entreprise sur ses environnements et d'encourager ses équipes à faire encore mieux. Ainsi l'entreprise a mis en place dès 2020 une comptabilité carbone en parallèle de la comptabilité classique. L'impact fait partie de l'ADN d'Ÿnsect, qui a mis en place une stratégie ambitieuse de réduction des émissions de CO2 en cohérence avec la trajectoire de +1,5°C. L'entreprise a pour ambition de réduire significativement les émissions absolues afin de s'aligner sur l'Accord de Paris. Dans ce cadre elle a lancé en 2020, le programme TerrHa 2040 qui consiste à planter 1,8 million d'arbres d'ici 2040, chez 1.100 agriculteurs partenaires. L'objectif est triple : réduire ses émissions, séquestrer du CO2 dans le sol et renforcer la biodiversité à proximité de ses fermes.

En 2020, Compagnie du Bois Sauvage a pris une participation dans le Groupe Eaglestone. Tous leurs projets sont réalisés de manière à limiter les déperditions thermiques et à utiliser des éléments naturels comme sources d'énergie afin de répondre aux critères les plus pointus en matière de respect de l'environnement. Conscient de la nécessité de limiter son empreinte écologique, le Groupe Eaglestone a décidé, depuis 2019, de s'engager dans la neutralité en C02 pour chaque projet avec introduction de permis. Ils ont d'ailleurs obtenu le label C02-Neutral, conformément au PAS 2060, la norme internationale de neutralité en matière de C02.

Le groupe Vinventions, participation à hauteur de 21%, est fortement investi dans la recherche et le développement de solutions de bouchage de bouteilles éco-responsables. Durant l'année 2021, Vinventions a lancé plusieurs projets dont la ligne de bouchons « Blue Line », pour lesquels 50% des matières premières proviennent de plastiques recyclés, permettant d'offrir une solution innovatrice en matière de développement durable dans un but d'économie circulaire et la ligne de bouchons « Green Line », qui comprend des polymères à base de canne à sucre, une source de matière première 100 % renouvelable, qui permet également d'absorber le CO2 de l'atmosphère et de réduire les émissions de carbone, contribuant à lutter contre le changement climatique.

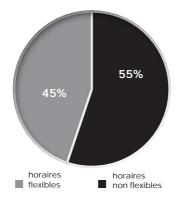
## 5.8.2. Questions sociales et politiques du personnel, politique de diversité

En tant qu'employeur, Compagnie du Bois Sauvage s'efforce de créer un climat favorable à l'épanouis-sement de tous, en assurant une sécurité sur l'avenir avec des contrats à durée indéterminée, des plans de pension complémentaires, une couverture santé étendue, applicable à tous, ainsi qu'une politique de diversité et de parité.

Les principes de flexibilité suivants ont été poursuivis :

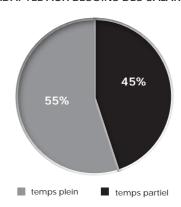
■ formules d'horaires décalés pour tenir compte des contraintes d'accessibilité à la ville (arrivée plus tôt le matin, temps de pause repas réduite, ...): 50% des collaborateurs ont une flexibilité par rapport à l'horaire de référence (voir Schéma 4).

SCHÉMA 4 – COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE : ADAPTATION AUX CONTRAINTES DE TRANSPORT



statuts temps plein/temps partiel oscillant du mitemps à 4/5° temps: 45% des collaborateurs sont à temps partiel (voir Schéma 5).

SCHÉMA 5 — COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE : DURÉE ADAPTÉE AUX BESOINS DES SALARIÉS



Tandis que la proportion homme/femme (d'approximativement 60/40), par rapport à 2020 a été maintenue, l'équipe a été rajeunie, portant la portion de moins de 45 ans à un tiers du personnel.

Au niveau du pôle chocolatier, comme mentionné précédemment, l'investissement dans Ecuadocolat a permis de promouvoir le respect du personnel au sein de la plantation de cacao. En effet, par la distribution de repas gratuits, par la présence d'une infirmière dispensant des soins et assurant le suivi médical, ou encore grâce à des investissements visant à diminuer la pénibilité du travail, Ecuadorcolat a la volonté d'assurer de bonnes conditions de travail et de bien-être aux employés au sein de ses plantations.

#### 5.8.3. Respect des droits de l'Homme

Compagnie du Bois Sauvage souscrit pleinement aux principes des droits de l'homme édictés par la Déclaration Universelle des Droits de l'homme.

L'environnement économique, en grande partie limité à l'Europe proche et largement stable par rapport à la situation de l'économie mondiale dans lequel évolue la Société, l'a conduit là apprécier le respect et la défense des libertés civiques comme un état de droit commun. C'est ce même climat de bienveillance mutuelle que la Société s'efforce de prôner en interne.

Quant à d'éventuels indicateurs de performance permettant à Compagnie du Bois Sauvage de se positionner par rapport à des principes généraux, il n'a pas encore été à l'ordre du jour de la Société de définir des normes claires d'actions en ce sens. La Société a pour but de définir les risques et points d'action pour le rapport annuel 2022.

### 5.8.4. Lutte contre la corruption

Agissant dans le domaine des sociétés cotées, soumises aux fluctuations de la Bourse, Compagnie du Bois Sauvage, dès le début de l'implémentation des Codes de bonne gouvernance et en lien avec la législation concernant les règles applicables aux délits d'initiés, à la divulgation d'information privilégiée, aux manipulations de marché et aux conflits d'intérêts, a été attentive à la probité de son personnel et de son Conseil d'administration. Les différents points d'attention de Compagnie du Bois Sauvage ont porté principalement sur les éléments suivants :

- la Charte de Corporate Governance reprenant les obligations des administrateurs;
- un « Code de conduite interne en matière de transactions privées » qui s'applique au personnel;
- une information dispensée régulièrement sur les obligations de confidentialité;
- des périodes dites « fermées » et/ou « interdites » dûment annoncées tant aux administrateurs qu'au personnel;
- la présence, depuis 2019, d'un auditeur interne non-indépendant au sein de Compagnie du Bois Sauvage.

L'application de cette règle est vérifiée dans le cadre de l'audit interne et est un des indicateurs de performance sans qu'il ait été constaté de déviance par rapport à la norme.

### 5.8.5. Taxonomie Européenne

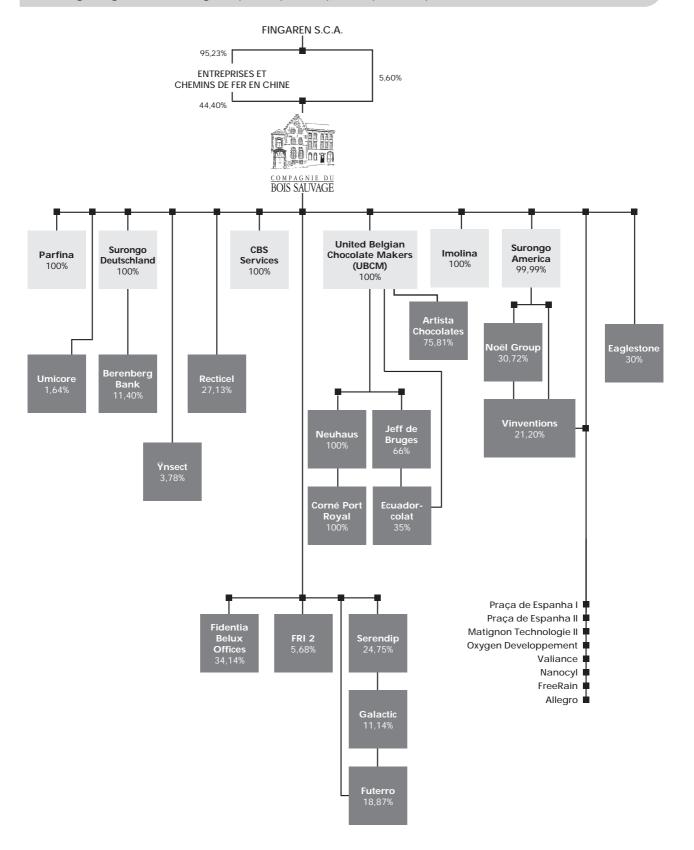
L'Union Européenne (UE) s'est dotée d'un plan de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre qui devrait la conduire à la « neutralité carbone » à horizon 2050, avec un jalon intermédiaire à -55% en 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Pour y parvenir, l'UE a mis en place une initiative réglementaire ambitieuse (EU Taxonomy Regulation 2020/852) pour aider les sociétés à se tour-

ner vers des projets et activités durables. Pour définir ce qui est durable, la Commission Européenne a élaboré un catalogue -taxonomie européenne- d'activités économiques, chacune assortie de critères permettant de déterminer si elle contribue de manière substantielle à une économie durable.

En juin 2021, la Commission a officiellement adopté le « Climate Delegated Act » (EU 2021/2139) établissant les critères qui définissent quelles activités contribuent substantiellement aux deux premiers objectifs environnementaux sur six du règlement sur la taxonomie, à savoir l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique. Les quatre autres objectifs suivront en 2022 et seront décrits dans le rapport annuel 2022. Compagnie du Bois Sauvage a donc évalué quelles activités sont répertoriées dans la taxonomie et peuvent donc être classées comme «éligibles à la taxonomie». La Société a ensuite déterminé les revenus, les charges opérationnelles et les dépenses d'investissement (CAPEX) associés à ces activités. Sous réserve de remplir certains critères concernant la contribution substantielle à au moins un objectif environnemental en ne causant pas de dommages significatifs aux autres objectifs environnementaux, et le respect de garanties sociales minimales, les activités seront classées comme éligibles à la taxonomie.

Compagnie du Bois Sauvage a donc analysé la taxonomie Européenne. Sur base des informations existantes, elle a constaté que sa principale activité, à savoir la fabrication et la vente du chocolat, ne figure pas dans la liste des secteurs d'activité couverts par la taxonomie comme jouant un rôle clé dans la réalisation des objectifs liés au climat et à l'environnement. Dès lors, le pourcentage des trois indices (revenus, charges et CAPEX) étant éligible à la taxonomie est de 0%. Une description plus détaillée sera fournie lorsque la taxonomie sera plus complète et inclura l'activité principale du Groupe Compagnie du Bois Sauvage.

### 6. Organigramme du groupe et principales participations



Les pourcentages cités ci-dessus correspondent aux intérêts nets de Compagnie du Bois Sauvage. Le Groupe détient également des participations de trésorerie détaillées en page 28.

### 7. Activités de l'exercice

### Stratégie du Groupe

Compagnie du Bois Sauvage a choisi de se focaliser sur un nombre réduit d'entreprises, cotées ou non, et principalement industrielles et immobilières. La vocation du Groupe est de participer activement à la définition des orientations stratégiques des sociétés dans lesquelles il investit. Celles-ci sont identifiées ci-dessous.

### COMPOSITION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDE DE COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

Valeur intrinsèque au 31 décembre 2021

En EUR 1.000		Valeur de marché		% de	Cours de	% du	Répartition
Pôle		31-12-2021	Quantité	participation	bourse	segment	par pôle
Industriel		623.637					61%
	UBCM (Groupe Chocolatier)	357.200		100%		57%	
	Umicore	141.472	3.957.261	2%	35,75	23%	
	Banque Berenberg	68.931		12%		11%	
	Noël Group - Vinventions	33.850		31%		5%	
	Autres	22.183				4%	
	Dont participations non cotées	482.164					
Immobilier		176.435					17%
	Europe	163.486					
	Eaglestone	67.319				38%	
	Fidentia Belux Office	55.774				32%	
	Praça de Espanha	14.860				8%	
	FRI 2	14.419				8%	
	Site Bois Sauvage	10.196				6%	
	Oxygen Developpement	241				0%	
	Luxembourg	607				0%	
	Terrains & divers	101				0%	
	USA	12.949					
	Gotham City Residential Partners II	5.155				3%	
	Sentinel National Urban Residential Partners I	5.089				3%	
	ZebLand	2.084				1%	
	Corc	621				0%	
	Dont participations non cotées	176.435					
Actions de t	résorerie	12.807					1%
	Solvay	4.599	45.000		102,20		
	AGEAS	3.416	75.000		45,55		
	BNPParibas-Fortis	1.902	70.447		27,00		
	ENGIE (GDF Suez)	1.562	120.000		13,01		
	Orange Belgium	796	40.000		19,90		
	AB Imbev	532	10.000		53,17		
	Autres	0					
	Dont participations non cotées hors équivalent trésorerie consolidée	0					
Actions déte	enues en vue de la vente	203.775					20%
	Recticel (1)	203.775	15.094.410	27%	13,5 <sup>(2)</sup>		
Total		1.016.653					
	Dont participations non cotées hors trésorerie consolidée	658.600					

trésorerie consolidée

(1) Voir section 12 relative à la définition de la valeur intrinsèque (2) Valeur la plus basse entre le prix de vente et le cours de bourse

### TRÉSORERIE CONSOLIDÉE DE LA COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

Au 31 décembre 2021

Trésorerie consolidée (hors actions de trésorerie et UBCM)	5.627
Trésorerie UBCM	54.381
Total hors actions de trésorerie	60.008

### 7. Activités de l'exercice

### I. Participations industrielles

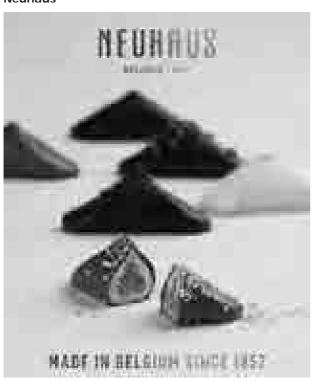
United Belgian Chocolate Makers (UBCM) (Groupe chocolatier)

Acteur important de la chocolaterie belge haut de gamme.



Les principales marques du Groupe sont **Neuhaus** (www. neuhaus.be) et **Jeff de Bruges** (www.jeff-de-bruges. com) qui font 95% du chiffre d'affaires d'UBCM, **Corné Port Royal** (www.corneportroyal.com) et **Artista Chocolates** (www.artistachoc.be) se partagent les 5% restants.

### Neuhaus



Neuhaus est une icône en matière de pralines belges de qualité. Les racines de la marque remontent à 1857 avec l'ouverture par Jean Neuhaus de la boutique originelle dans la Galerie de la Reine (Bruxelles) qui est, encore aujourd'hui, sa boutique phare.

La croissance de Neuhaus est en constante progression et a comme ambition de devenir mondialement reconnue par les consommateurs comme la meilleure marque de pralines belges. Avec cet objectif central, Neuhaus se focalise sur quatre piliers : (i) la qualité et l'innovation des produits (ii) la force de la marque (iii) l'orientation client incluant des choix géographiques/ segments clairs et (iv) des processus efficaces et évolutifs. Le fondement de ces quatre piliers constitue la qualité et l'engagement des personnes.

Pilier 1 : De grands progrès ont été réalisés en matière de qualité et de durabilité. Tous les produits sont d'origine naturelle et sans huile de palme depuis des années. Aujourd'hui, en fonction du chocolat, 25 à 50% des fèves de cacao utilisées proviennent de plantations dans lesquelles le Groupe est investi, de sorte qu'il puisse garantir des salaires et des conditions de travail des cacaoculteurs en accord avec ses valeurs. En outre, des efforts sont déployés pour assurer une empreinte plus durable des emballages en termes de plastique et de papier. Une boîte réutilisable est également disponible à la vente. Mais l'innovation se focalise avant tout sur la praline : son image, son goût et surtout la création de nouveaux moments de consommation. Neuhaus est l'inventeur de la praline et sa mission est de continuer à inventer et à surprendre. Neuhaus développe également le «premium snacking «: rendre le moment de consommation quotidien plus savoureux grâce à de nouveaux concepts tels que les Neuhaus Thins, les Neuhaus Amusettes et les barres de chocolat.

Pilier 2: Les efforts de la marque sont principalement orientés vers la relation client en créant un lien privilégié via le club « Neuhaus Insider » constitué depuis fin 2017. Chaque fois que Neuhaus lance un nouveau produit, ses « Insider » sont invités à venir en boutique pour recevoir un échantillon gratuit. Il n'y a pas d'obligation d'achat, Neuhaus veut simplement les gâter. Neuhaus accueille ses clients comme s'ils venaient à la maison. En outre, les efforts de marketing sont principalement

numériques. Neuhaus cherche et trouve de nouveaux groupes cibles qui correspondent aux profils de ses clients et met tout en œuvre pour les fidéliser. Une identité de marque rajeunie a été mise en œuvre se traduisant par un nouveau logo, un nouvel emballage et un concept de magasin rajeuni qui a déjà été mis en place dans une partie de ses magasins.

Pilier 3: En 2019, 35% du chiffre d'affaires de l'entreprise était directement lié au tourisme (aéroports, gares et boutiques touristiques). La crise du Covid-19 a donc impacté sévèrement les résultats de l'entreprise en 2020. Malgré cela, Neuhaus a continué à se concentrer sur le long terme et a profité de la crise pour renforcer les canaux de communication existants vers ses consommateurs, d'en développer de nouveaux et de réinventer sa logistique et son système informatique. Dans les magasins appartenant à l'entreprise, l'indice NPS, qui mesure la volonté des consommateurs à recommander les produits d'une entreprise à d'autres personnes, a progressé et est aujourd'hui à 85 ; soit le meilleur score du secteur de la vente au détail. La base de données des consommateurs a également été considérablement élargie. Un certain nombre de magasins indépendants ayant connu des difficultés, en raison de la crise du Covid-19, ont été rachetés. Le logiciel des boutiques en ligne a été renouvelé et est maintenant disponible aux États-Unis et en Europe via la plateforme Salesforce. De nouvelles boutiques ont été ouvertes dans des endroits clés de Londres (Saint Pancras Station, Covent Garden et bientôt Waterloo Station) et en Allemagne (Munich, Düsseldorf) afin d'élargir son réseau tout en gardant une image de marque de qualité. De plus, des démarches ont été entreprises récemment afin de réaliser une prospection active pour de nouveaux marchés en Arabie saoudite (Riyad) et aux Pays-Bas (La Haye). Il convient également de noter un redressement des résultats aux États-Unis où le seuil de rentabilité a été atteint. Ce résultat a été obtenu principalement en créant de nouveaux canaux de vente en ligne et hors ligne, en plus de la vente au détail; cette dernière constituant un point d'ancrage important pour la reconnaissance de la marque, notamment dans des centres prestigieux tels que Soho et Hudson Yards.

Pilier 4: La logistique au sein du réseau a été considérablement remaniée et améliorée. Depuis toujours, tous les chocolats Neuhaus sont produits en Belgique mais avec des flux de logistiques pas toujours optimum. Ceux-ci sont progressivement améliorés afin de diminuer l'empreinte carbone lié au transport. Tout comme sont modernisés les systèmes informatiques. Les ventes en boutique de proximité (peu dépendantes du tourisme) ont connu une croissance de plus de 10 % en 2021 par rapport à 2019 (pré-Covid) et les ventes en ligne ont été multipliées par quatre. Malheureusement, les boutiques touristiques ne se sont pas encore rétablies, sans compter celles présentes dans les aéroports qui sont au point le plus bas. Dans l'ensemble, les ventes en 2021 ont été inférieures de seulement 6% à celles de 2019.

Neuhaus est optimiste pour 2022 et a toute confiance dans le plan de croissance établi selon lequel le chiffre d'affaires dépassera celui de 2019, en tenant compte du fait que le tourisme ne retrouvera pas le niveau d'avant la crise. Neuhaus désire renforcer son réseau de distribution en Belgique et porter une attention particulière sur les États-Unis, Londres, l'Allemagne et le Moyen-Orient. En outre, le sentiment de luxe et la prééminence du chocolat seront beaucoup plus profonds. Neuhaus désire assurer une croissance à long terme. Grandir, ce n'est pas devenir plus grand, mais devenir meilleur... ce qui, en fin de compte, vous rend plus grand.

### Jeff de Bruges



Malgré le contexte pandémique toujours très présent en 2021, Jeff de Bruges a su rebondir et démontrer de belles progressions.

Le positionnement « commerce de proximité » fortement représenté grâce aux points de vente de centre-ville, associé à l'univers gourmand et valorisant du chocolat, a été un atout pour la marque dans

### 7. Activités de l'exercice

cette période où les consommateurs ont privilégié la consommation locale et les petits plaisirs pour soi et pour les autres.

L'autre bonne nouvelle sur le dernier tiers de l'année, est que les consommateurs ont progressivement retrouvé le chemin des galeries commerciales dont les boutiques finissent l'année avec des progressions qui permettent de revenir à des niveaux d'avant crise, et même de les dépasser.

Sur le printemps-été 2021, les ventes de glaces ont été impactées à la fois par le port du masque dans les centres commerciaux et une météo peu favorable ; là encore, les ventes de chocolat ont compensé ce déficit, montrant la force du concept et la pertinence du produit. La stratégie omnicanale de proximité, qui avait été lancée durant le dernier trimestre 2020 afin de répondre aux besoins des clients, a trouvé son public. Le Click & Collect s'ancre dans les habitudes et apporte une clientèle nouvelle, résolument plus jeune, inscrivant toujours plus la marque dans la modernité et la proximité.

Dernier élément clé, l'activité B2B s'est également distinguée sur le dernier trimestre de l'année contribuant de façon nette aux progressions observées.

Malgré les remous du Covid-19, aucune fermeture de points de vente n'a eu lieu, et sept nouveaux magasins ont été ouverts démontrant la justesse de la stratégie d'accompagnement mise en place en 2019, l'attractivité persistante de la marque et la bonne santé du réseau. Ces bons indicateurs permettent à Jeff de Bruges de poursuivre sa stratégie de transformation digitale qui va encore être renforcée sur l'année à venir confortant ainsi son statut de première enseigne spécialisée de chocolats en France.

**Corné Port Royal** continue de concentrer ses efforts sur la Belgique et à améliorer ses résultats suite à la réorganisation de l'entreprise.

En 2021, **Artista Chocolates** a enregistré un profit d'EUR 0,2 million (comparé à une perte d'EUR 0,3 million en 2020) pour un chiffre d'affaires en hausse de 23% par rapport à 2020. Le retour aux bénéfices et l'augmentation du chiffre d'affaires s'explique principalement par une efficacité croissante de la productivité.

Le Groupe détient depuis plus de deux ans une participation de 35% dans la société équatorienne Ecuadorcolat. Cette société possède actuellement plus de 1.300ha de terres agricoles principalement plantées de cacaoyers dont la production sert quasi exclusivement à approvisionner ses actionnaires. Les objectifs principaux sont d'assurer l'approvisionnement du Groupe mais également de répondre à une préoccupation forte de maitrise de la qualité et de respect autant environnemental que sociétal. Ecuadorcolat a enregistré en 2021 un cash-flow négatif d'environ EUR 0,3 million légèrement supérieur à celui de 2020. Le Groupe est persuadé que les investissements en cours en vue d'améliorer les conditions de travail, le respect environnemental et la qualité des produits ainsi que la régénération des plantations apporteront des résultats positifs dans le futur.

Attentif à la satisfaction de ses clients, UBCM, au travers de ses différentes marques, veille à la constante amélioration de la qualité de ses produits. L'amélioration de la productivité et la croissance des différents réseaux de distributions restant le principal défi de 2022.

### CONSOLIDATION AUDITÉS (IFRS)

31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
219,45	173,16	220,58
14,33	-2,91	14,31
53,44	23,20	49,91 (1)
105,90	91,36	96,13
265,62	256,12	239.41
100%	100%	100%
	219,45 14,33 53,44 105,90 265,62	219,45 173,16 14,33 -2,91 53,44 23,20 105,90 91,36 265,62 256,12

<sup>(1)</sup> Augmentation principalement due à l'introduction d'IFRS 16. Pour plus d'information, voir la note 26 des notes aux états financiers consolidés.

### **UMICORE**

Umicore a pour stratégie d'être un leader incontesté en matériaux destinés à la mobilité propre et en recyclage, grâce à son offre technologique de produits et de procédés, associée à son approche en boucle fermée et à son approvisionnement durable. (www. umicore.be).

En 2021, Umicore a enregistré:

- des revenus d'EUR 4,0 milliards (en augmentation de 22%)
- un EBIT récurrent d'EUR 971 millions (en augmentation de 81%)
- un bénéfice par action récurrent à EUR 2,77 contre EUR 1,34 en 2020

Le Conseil d'administration d'Umicore proposera, lors de son Assemblée générale un dividende brut d'EUR 0,80 par action (dont un acompte d'EUR 0,25 a déjà été versé en août 2021).

« Umicore a enregistré des revenus et des bénéfices records en 2021 malgré les perturbations importantes dans la production automobile au second semestre de l'année en raison de la pénurie de semi-conducteurs. Ce résultat exceptionnel reflète une efficacité

opérationnelle élevée de Catalysis qui a surpassé largement le marché automobile mondial, une forte reprise de la demande sur les principaux marchés finaux et des volumes de vente de matériaux cathodiques nettement plus élevés chez Energy & Surface Technologies, ainsi qu'une solide performance opérationnelle et un mix de matières entrant optimisé chez Recycling. L'environnement exceptionnel des prix des métaux précieux a engendré un effet favorable supplémentaire à cette forte croissance sous-jacente et à cette performance opérationnelle, contribuant à hauteur d'environ EUR 270 millions d'EBIT ajusté par rapport à 2020. »

« Umicore s'attend à nouveau à une solide performance sous-jacente en 2022 à travers toutes les business units, malgré l'inflation, à condition que les développements géopolitiques, la pandémie ou les contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement n'engendrent pas d'importantes perturbations supplémentaires à l'économie ou aux opérations d'Umicore. En supposant que les prix actuels des métaux se maintiennent toute l'année, les bénéfices, en ce compris l'effet lié à la couverture stratégique, incluraient une hausse importante du prix des métaux précieux par rapport à 2020, bien qu'en dessous de la hausse d'EUR 270 millions en 2021. »

UMICORE - COMPTES CONSOLIDÉS (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Revenus (hors métaux)	3.963	3.239	3.361
EBIT récurrent	971	536	509
Résultat net groupe	619	131	288
Fonds propres groupe	3.113	2.557	2.593
Total bilan	9.045	8.341	7.023
Bénéfice distribué	180,5	60,2	186,4
% de participation économique (1)	1,64%	1,69%	1,79%

(1) Hors détention actions propres par l'entreprise

### 7. Activités de l'exercice

#### **BERENBERG BANK**

La Banque Berenberg est la plus ancienne banque privée d'Allemagne (1590) et la seconde plus ancienne banque du monde. En 2020, le nombre d'employés du Groupe Berenberg est de 1.703 personnes principalement en Allemagne. (www.berenberg.de)

Le Résultat net de Berenberg Bank est passé d'EUR 108 millions en 2020 à EUR 170 millions en 2021, leur meilleur résultat en 432 ans d'existence. Cette croissance du résultat s'explique par une année record au niveau de la banque d'investissement avec une forte augmentation par rapport à 2020 des transactions sur les

marchés des capitaux de 114 %, des transactions sur actions de 50 %, ainsi que par une augmentation des revenus de commissions (d'EUR 416 millions en 2020 à EUR 573 millions en 2021).

La direction de la Banque précise : « Dans tous les domaines d'activité, nous avons réussi à faire croître nos affaires en 2021 de manière remarquable. Grâce à notre modèle d'entreprise, axé sur les conseils indépendants, et nos performances impressionnantes nous ont permis de gagner de nombreux nouveaux clients et actifs sur nos principaux marchés que sont l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Europe et les États-Unis ».

### **COMPTES NON-CONSOLIDÉS**

(en millions EUR)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Revenus commissions et intérêts nets	611	472	419
Actifs sous gestion (conso) (1)	44.800	41.300	40.700
Cost / income ratio	65,8%	70,9%	79,9%
Résultat net	170	108	61
Tier I capital ratio	15,4%	13,5%	12,4%
Total bilan	6.400	4.700	5.100
% de participation	11,40%	11,69%	12,00%

<sup>(1)</sup> Total de Berenberg Group

#### **NOËL GROUP**

Société Holding américaine, spécialisée dans l'extrusion de matériaux synthétiques et bio sourcés et la transformation de mousses techniques organisée autour de deux principaux pôles d'activité: la société Nomaco LLC (filiale à 100%) (www.nomaco.com), incluant les joints d'expansion en mousse, les profils spécialisés en mousse extrudée, les composants en mousse pour l'industrie du meuble, ainsi que de nouvelles technologies dans le domaine de mousses structurelles et la société Vinventions LLC, fournisseur le plus complet de solutions de fermeture de bouteilles et de services aux vignerons, présente sur 5 continents (www.vinventions.com).



Malgré une conjoncture troublée dûe au Covid-19 et à l'augmentation du prix des matières premières, Noël Group a réalisé de bonnes performances. Le chiffre d'affaires consolidé est en nette progression par rapport à 2020, passant d'USD 34,4 millions à USD 43,4 millions. Les raisons principales se trouvent dans la croissance des nouveaux produits et des nouvelles technologies. Les sociétés ont aussi fait des progrès dans l'approche de la « environmental sustainability » de leurs produits. Pour 2022, Noël Group prévoit une croissance continue et saine de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité.



Vinventions a clôturé 2021 avec des ventes nettes à USD 151,1 millions, en progression par rapport à 2020 (+4,9%), malgré un contexte général complexe, grâce à une croissance continue en Italie et en Allemagne dans les produits Nomacorc et les capsules à vis. Les régions d'Amérique du Nord et du Sud ont subi des conditions de marchés particulièrement compliquées en 2021, notamment à cause de la pénurie de bouteilles pour l'industrie du vin. Le groupe a dû procéder à des augmentations de prix en début d'année 2022 sur les gammes Nomacorc et capsules à vis afin de compenser les augmentations importantes et brutales des prix de matières premières, des coûts de l'énergie ainsi que l'impact de l'inflation sur les coûts de main d'œuvre. De nouveaux projets seront lancés en 2022 afin d'accélérer la croissance des ventes de capsules à vis et de bouchons micro-naturels. La crise Covid-19 reste un point d'attention de premier plan pour le management qui tient à garantir des mesures de protections et d'hygiène strictes et optimales sur tous les sites de production. Grâce à cela, l'entreprise n'a enregistré aucun cas grave au sein de son personnel et a pu maintenir les capacités de production et assurer le service de ses clients tout au long de ces deux dernières années.

### COMPTES CONSOLIDÉS (US GAAP)

(en millions USD)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires (1)	43,42	34,37	31,90
Résultat net Groupe	0,36	-5,18	-8,54
EBITDA	-2,59	-0,56	-1,74
Fonds propres Groupe	31,77	33,02	36,62
Total bilan	67,01	67,40	66,18
Bénéfice distribué	0,00	0,07	2,16
% de participation	30,72%	30,72%	30,72%

<sup>(1)</sup> Hors Vinventions, LLC comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

### 7. Activités de l'exercice

### **Autres participations**

### **GALACTIC**



Cette société belge, spécialisée en fermentation, produit des solutions antimicrobiennes naturelles pour l'industrie alimentaire. Elle est aussi productrice d'acide lactique et de lactates utilisés dans la nourriture animale, l'industrie et la cosmétique.

En 2021, la nouvelle usine chinoise a tourné à pleine capacité ce qui a permis au groupe de retrouver ses productions d'avant 2018 tout en assurant une bonne rentabilité. Un nouveau bureau commercial a été ouvert au Mexique.

La demande mondiale en acide lactique reste très forte en raison du succès du PLA. Grâce à son expertise en fermentation, le groupe a poursuivi sa diversification dans les produits antimicrobiens naturels qui sont de plus en plus demandés par l'industrie alimentaire.

Elle a également repris des programmes de recherches en vue de produire de nouvelles molécules pouvant servir de base à la chimie verte qui remplacera probablement à terme toute la chimie organique basée sur le pétrole.

Galactic poursuivra son développement selon ces 2 axes :

- Des ingrédients alimentaires naturels vendus dans le monde entier
- De nouvelles technologies permettant de produire des produits chimiques basés sur la biomasse et non plus le pétrole avec également une vision mondiale

Pour ce faire elle continue à investir en équipement et en personnel pour suivre la forte demande de ses marchés.

#### **FUTERRO**



Jsine PLA en Chine

Futerro, filiale du groupe Galactic, est spécialisé dans la production de PLA, un bioplastique renouvelable produit à partir d'acide lactique.

En 2021, ses deux usines chinoises (en partenariat avec BBCA Biotechnology) ont tourné à pleine capacité :

- B&F LA (participation à 15%) : avec une capacité de production de 80.000 tonnes d'acide lactique.
- B&F PLA (participation à 26%) : avec une capacité de 30.000 tonnes de PLA (Phase 1).

Au cours de cette année Futerro et son partenaire chinois ont également augmenté la capacité de leurs deux usines pour les porter début 2022 à :

- B&F LA: 200.000 mT ce qui en fait la première usine d'acide lactique au monde en terme de capacité;
- B&F PLA: 100.000 mT ce qui en fait la seconde usine de PLA au monde en terme de capacité

Grace à ses bonnes propriétés, à la demande du consommateur d'abandonner au plus vite l'usage des plastiques à base de pétrole et grâce à certaines législations nationales qui incitent à le faire dès maintenant, le marché du PLA connait une croissance rapide à travers le monde. Les principales applications aujourd'hui sont dans l'emballage, les produits à usage unique, le textile, l'impression 3D et les composites. Vu le succès du PLA, Futerro envisage de poursuivre sa

Vu le succès du PLA, Futerro envisage de poursuivre sa croissance en mettant en place de nouvelles usines en Europe et aux USA. Plusieurs sites sont à l'étude et une levée de fonds de plusieurs centaines de millions d'euros devrait être réalisée prochainement pour permettre cette expansion. Futerro s'attelle aujourd'hui à renforcer ses équipes pour préparer ce déploiement industriel et commercial.

### **ŸNSECT**



Ferme verticale à Amiens, France

Ÿnsect est le leader mondial de la production de protéines et d'engrais naturels d'insectes. Elle est née de constats simples. D'ici 2050 :

- La production alimentaire doit augmenter de plus de 70% pour répondre aux besoins de la population mondiale, et ce avec seulement 5% de terres arables supplémentaires.
- Les gaz à effet de serre doivent être réduits de 70%

Il est estimé que la consommation de protéine augmentera d'environ 52% alors qu'aujourd'hui, 20% de la pêche mondiale est utilisée pour nourrir les poissons d'élevage et que l'élevage animal utilise 70% des surfaces agricoles mondiales.

C'est sur base de ces constats qu'a été fondée Ynsect en 2011 à Paris (France), par des scientifiques et des militants écologistes. L'entreprise, membre du Next40 et certifiée B Corp, transforme les insectes en ingrédients haut de gamme et de grande valeur nutritionnelle pour les animaux de compagnie, les poissons, les plantes et les êtres humains. Depuis ses fermes ultramodernes construites à cet effet, Ynsect offre une solution biologique et durable à long terme pour accélérer la consommation de protéines et de plantes. Ynsect utilise une technologie propriétaire pionnière protégée par 341 brevets dans 41 catégories pour produire des vers de farine Molitor et Buffalo dans des fermes verticales positives pour le climat et la biodiversité. Ÿnsect exploite deux sites de production, un à Dole, en France (depuis 2016), un aux Pays-Bas (depuis 2017), et construit actuellement un troisième site, la plus grande ferme verticale du monde à Amiens, en France. La société, qui emploie 250 personnes, a levé environ USD 425 millions auprès de grands fonds d'investissement mondiaux, de banques et d'institutions publiques et a déjà signé plus d'USD 135 millions de contrats. Ynsect exporte ses produits dans le monde entier et propose une alternative naturelle, saine, sûre et durable aux protéines en utilisant une technologie innovante pour créer ses fermes verticales et élever ses insectes avec un impact minimal sur la planète. Ainsi, l'élevage d'un kilo de protéines d'insectes nécessite dix fois moins de terres agricoles qu'un kilo de protéines animales.

D'ici 2030, Ynsect a pour objectif d'avoir au moins dix fermes verticales dans le monde entier tout en étant présent en Europe, en Asie et en Amérique.

### 7. Activités de l'exercice

### II. Principales participations immobilières

### En Europe

### En propre:

- Les immeubles du site du siège et du Treurenberg (3.000 m² de bureaux, 2.000 m² de logements et 70 m² de commerces).
- Diverses autres surfaces et terrains en provinces de Liège et de Hainaut.
- Un appartement au Luxembourg (100 m²).

Au 31 décembre 2021, 78% des appartements, des surfaces de bureaux et des commerces détenus en propre sont loués.

### En partenariat:

Eaglestone: Groupe immobilier basée au Luxembourg, Eaglestone est reconnu pour la qualité architecturale et technique de ses projets, couvrant les segments du résidentiel, des bureaux et des commerces.

Le Groupe Eaglestone a connu une belle année 2021 dans les trois pays dans lesquels la société est présente à savoir la Belgique, le Luxembourg et la France avec plus d'EUR 39 millions d'EBIT(IFRS). L'activité de promotion résidentielle comme celle de bureaux a connu un succès similaire. De grandes transactions de ventes en bloc à des investisseurs institutionnels tels que la Caisse des Dépôts & Consignations (CDC) à Courbevoie (Ile de France), le fonds allemand REAL IS et l'assureur français Monceau au Luxembourg ont été finalisées.

Le Groupe Eaglestone a pu également procéder à de belles acquisitions de manière à pouvoir alimenter son pipeline de projets à l'avenir. A Bruxelles, un immeuble de bureaux situé rue Royale 138 a été acquis au fonds allemand HIH. L'immeuble est encore loué à l'Etat belge mais sera ensuite redéveloppé. Un partenariat avec un autre groupe de promotion a été mis en place sur un immeuble de bureaux localisé rue du Lombard face au Parlement bruxellois. Au Luxembourg un nouveau projet de bureaux a été acquis à la Cloche d'Or fort de ses succès précédents sur le secteur du bureaux qui reste très porteur dans les villes où le Groupe Eaglestone est actif. A Paris, le Groupe Eaglestone, par le biais

de sa filiale Interconstruction, a acquis 8 nouveaux projets résidentiels avec quelques partenaires de renom comme Novaxia, BNP Promotion ou Emerige.

Le Groupe Eaglestone contrôle aujourd'hui 83 projets immobiliers dans les trois pays représentant plus de 500.000m² et plus d'EUR 1,5 milliard de chiffre d'affaires attendu dans les années à venir. L'équipe du groupe réunit aujourd'hui 106 personnes basées dans ses bureaux de Paris, Bruxelles et Luxembourg.

La croissance du Groupe Eaglestone sera créée à l'avenir tant de façon organique que par des opérations de fusions-acquisitions pour lesquelles la Compagnie du Bois Sauvage pourra apporter son soutien dans le financement. Le Groupe considère d'autres opérations de M&A dans les villes où il est déjà présent ou dans de nouvelles villes européennes à l'avenir comme ce fût le cas pour le groupe de promotion immobilière parisien Interconstruction acheté en 2020. L'objectif du Groupe est de devenir un acteur européen important de la promotion immobilière diversifiant son activité sur plusieurs pays et plusieurs segments de marché.



Project Courbevoir-Eaglestone

■ Fidentia BeLux Investments SA (FBLI) et Fidentia Offices III ont fusionnées en 2021 pour former Fidentia BeLux Offices, société immobilière active dans le secteur des bureaux et du résidentiel en Belgique et au Luxembourg, avec pour objectifs, entre autres, d'améliorer l'efficience énergétique des bâtiments acquis. Le fond est maintenant totalement investi. Le projet Mobius II dont le fond était propriétaire à 50% avec Immobel a été vendu à la Régie des bâtiments fin 2021;

First Retail International 2 NV (FRI²) actif dans le développement de parcs d'activités commerciales en Europe. Le fonds est promu par Mitiska Reim (www. mitiska-reim.com);



Projet Möbius II-Fidentia-Immobel

- Oxygen Development SA est un projet immobilier de construction d'un immeuble résidentiel de 89 appartements à Auderghem (dont seulement 6 parkings sont encore à vendre) promu par Besix Real Estate Development (Besix RED),
- Praça de Espanha est un projet immobilier en deux phases de construction pour un total de 280 appartements à Lisbonne (Portugal) promu par Besix Real Estate Development (Besix RED).

### Aux Etats Unis d'Amérique

Le Groupe détient des investissements immobiliers aux Etats Unis d'Amérique.

La filiale US du Groupe a souscrit au fonds **Gotham City Residential Partner II, LP** au premier semestre 2015 avec un engagement d'USD 10 millions. Ce fonds vise à racheter des immeubles à appartements dans l'Etat de New York en vue de leur rénovation. A fin 2021 un montant total d'USD 9,6 millions est libéré.

La filiale US du Groupe a souscrit au fonds **Sentinel National Urban Residential Partner I, LP** avec un engagement d'USD 10 millions. Ce fonds, qui est opéré par le même « General Partner » que Gotham City Residential Partner II, vise à racheter des immeubles à appartements dans des grandes villes aux USA en vue de leur rénovation. A fin 2021 un montant total d'USD 6,1 millions est libéré.

En octobre 2010, Surongo America, Inc. a souscrit à la création du Partnership **Zeb Land, LLC** (voir note 7). Zeb Land, LLC a acquis en novembre 2010 le bâtiment de production de Nomaco (filiale de Noël Group) et le lui loue selon un bail d'une durée de 10 ans renouvelable. En 2014 le Partnership a acheté 50 ha de terrains proches de son implantation et y développe des surfaces industrielles et commerciales.

Le Partnership **Corc,LLC** (voir note 7) a comme seul actif un bâtiment de production loué à Nomacorc.

### III. Trésorerie consolidée

Au 31 décembre 2021, la trésorerie du Groupe est constituée de cash à hauteur d'EUR 60,0 millions. Les positions titres en portefeuille s'élèvent à EUR 12,8 millions. L'ensemble des positions est destiné à être réalisés au mieux en fonction des besoins et se compose comme suit :

Action - Valeur de marché au :

Action - Valcai ac maione au .			
en EUR 1.000	31/12/2021		31/12/2020
Solvay	4.599	Solvay	4.360
Ageas	3.416	Ageas	3.268
BNPParibas-Fortis	1.902	BNPParibas-Fortis	1.508
Engie	1.562	Engie	1.502
Orange Belgium	796	Orange Belgium	872
AB Inbev	532	AB Inbev	570
	12.807		12.080

### 8. Déclaration des personnes responsables

### A notre connaissance,

- i. les états financiers, établis conformément aux normes IFRS, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Compagnie du Bois Sauvage et des entreprises comprises dans la consolidation,
- ii. le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des événements importants et des transactions significatives intervenues avec les parties liées au cours de l'exercice et de leur incidence sur les états financiers, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée Compagnie du Bois Sauvage.

Valérie Paquot Présidente Le 7 mars 2022

Benoit Deckers Directeur général

### 9. Politique d'affectation du résultat et répartition bénéficiaire

Chaque année, le Conseil a proposé d'augmenter régulièrement la rémunération du capital. L'objectif est, pour autant que les résultats le permettent, de majorer le dividende, année après année. Il importe de concilier les deux points de vue :

- le renforcement des moyens de la Société,
- la rémunération du capital.

Le Conseil proposera à l'assemblée des actionnaires de distribuer un dividende brut à EUR 15,80 par titre, qui comprend un dividende d'EUR 7,90 pour l'exercice 2021 et d'EUR 7,90 de dividende exceptionnel.

### RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE DE COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

	EUR
Le résultat de l'exercice s'élève à	150.694.533,31
Auquel s'ajoute / se déduit	
- le bénéfice reporté	250.510.553,96
Pour constituer le bénéfice répartissable	401.205.087,27
Nous vous proposons d'affecter :	
- à la réserve légale	
- aux autres réserves	
- aux réserves indisponibles pour actions propres	
- à la distribution d'un dividende brut d'EUR 7,90	13.251.033,40
- à la distribution d'un dividende brut exceptionnel d'EUR 7,90	13.251.033,40
- à la prime bénéficiaire pour les membres du personnel	94.127,73
Report à nouveau	374.608.892,74

(\*) Les actions Compagnie du Bois Sauvage détenues en propre (s'il y en a) n'ont pas droit au dividende.

Si vous approuvez ces propositions, le dividende d'EUR 15,80 brut sera payé le 5 mai 2022 aux actionnaires.

Après répartition, les fonds propres comptables de la Société s'élèveront à EUR 540.782.607,40.

Le titre Compagnie du Bois Sauvage sera coté exdividende à dater du 3 mai 2022 pour un paiement le 5 mai 2022.

## 10. Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition

Au 31 décembre 2021, le capital social est fixé à EUR 84.410.825, représenté par 1.677.346 parts sociales, sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, représentant chacune 1/1.677.346ème du capital social (voir la note 15 pour plus de détail).

Chaque part sociale donne droit à une voix, sans préjudice aux dispositions du CSA.

Le capital pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par décision d'une assemblée générale statuant dans les formes prévues pour les modifications aux statuts.

L'augmentation peut se faire par la création de nouvelles parts sociales du même type que les parts sociales existantes ou de parts sociales jouissant d'autres droits ou représentant une quotité différente du capital social, ces parts sociales pouvant être libérées, soit en numéraire, soit au moyen de réserves de la Société, soit par des apports en nature.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale prise dans les conditions prescrites pour les modifications aux statuts, la souscription des parts sociales émises contre espèces sera réservée à titre irréductible aux actionnaires anciens, au prorata de leur part dans le capital social au moment de l'augmentation de capital.

Lors de chaque augmentation de capital, le Conseil d'administration peut conclure, aux conditions qu'il juge convenir, toutes conventions en vue de garantir la réalisation de l'augmentation, notamment en faisant souscrire le capital nouveau, à des conditions à fixer

par lui, par un ou plusieurs garants, à charge pour ces derniers, si l'assemblée n'en décide autrement, d'offrir aux porteurs de parts sociales anciennes de leur rétrocéder les parts nouvelles à titre irréductible.

L'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2021 a renouvelé pour une période de 5 ans l'autorisation du 24 avril 2013 donnée au Conseil d'administration d'acquérir conformément aux articles 7:215 et 7:221 du CSA, directement ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées agissant pour le compte de Compagnie du Bois Sauvage, un nombre d'actions propres, entièrement libérées, à concurrence de maximum dix pour cent des parts sociales émises, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur à un euro, ni supérieur de plus de vingt pour cent au cours de clôture le plus élevé des vingt derniers jours de cotation précédant l'acquisition.

L'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2017 a approuvé l'article 3.7.2 du Mémorandum de Placement Privé du 21 novembre 2016, conformément à l'article 7:151 du CSA, qui prévoit le remboursement anticipé de l'emprunt obligataire privé 2016-2023 émis par Compagnie du Bois Sauvage en cas de changement de contrôle de celle-ci.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pacte d'actionnaires ou d'administrateurs qui puisse entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

La structure de l'actionnariat est détaillée à la section 5.7.2.

 Méthode de valorisation pour le calcul de la valeur intrinsèque en date du 31 décembre 2021

La valeur intrinsèque, avant répartition, de l'action Compagnie du Bois Sauvage a été calculée à la date du 31 décembre 2021. (voir aussi notes 5, 8 et 13)

Les hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

- La juste valeur des immeubles de placement significatifs (plus d'EUR 1 million) est évaluée périodiquement par un expert indépendant alors que celle des autres immeubles est estimée en interne par référence à l'actualisation des loyers futurs. La valorisation par un expert indépendant se base principalement sur la méthode par le rendement (qui se calcule de manière globale sur base d'un taux de capitalisation qui tient compte de la valeur locative du marché) et/ou celle des prix unitaires (qui consiste à déterminer la valeur vénale sur base de valeurs (hors frais d'acquisition) par mètre carré pour les superficies de terrains non-bâties et/ou les superficies des constructions éventuelles).
- Il a été tenu compte du cours de bourse au 31 décembre 2021 pour la valorisation des sociétés cotées excepté Recticel, pour qui la valeur intrinsèque correspond aux capitaux propres corrigés de la différence entre la valeur comptable et la valeur de vente.
- Les principales participations non cotées ont été valorisées comme suit :
  - La banque Berenberg a fait l'objet d'une évaluation sur base d'une moyenne entre (i) l'actif net majoré d'un goodwill net du capital alloué au risque et (ii) l'actif net réévalué via le « price-to-book ratio » moyen sur un groupe de sociétés comparables. La première méthode de valorisation utilise le « price/earnings ratio » moyen de ce même groupe de sociétés comparables pour évaluer le goodwill à partir des profits générés par la banque. Une décote

de 25% est appliquée au résultat final pour tenir compte de l'illiquidité de la participation. À celle-ci s'ajoute une décote de 16% pour tenir compte de distributions statutaires en cas de vente de cette participation. La valorisation ne se basant pas sur des cash flows prévisionnels actualisés, la mention d'un taux d'actualisation n'est pas relevante.

- La société UBCM a fait l'objet d'une évaluation interne sur base d'une moyenne des résultats 2020 et 2021 et du business plan à 3 ans. Les méthodes utilisées sont le DCF (basé sur des chiffres hors IFRS 16) et les multiples de sociétés comparables (multipliés par la moyenne des comptes du résultat de la société sur les deux dernières années). Une décote de 15% est ensuite appliquée au résultat obtenu pour tenir compte de l'illiquidité de cette participation.
- Les autres sociétés non cotées ont été valorisées, en l'absence de méthode fiable, sur base de leur actif net comptable social ou consolidé (IFRS si disponible) ou maintenue au coût.
- Il n'a pas été calculé d'impôt de liquidation.
- Il n'a pas été tenu compte d'un passif social éventuel.
- Il n'a pas été tenu compte d'autres risques ou passifs que ceux dont les Etats financiers consolidés font état.

### Mise en garde :

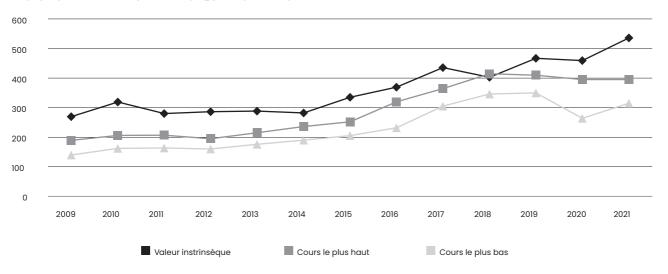
Compagnie du Bois Sauvage rappelle aux investisseurs que le calcul de la valeur intrinsèque est sujet aux incertitudes et aux risques inhérents à ce genre d'évaluation et ne constitue pas une mesure de la valeur actuelle ou future des actions ordinaires de la Société.

## 11. Méthode de valorisation pour le calcul de la valeur intrinsèque en date du 31 décembre 2021

### L'ÉVOLUTION DE LA VALEUR INTRINSÈQUE PAR ACTION EST LA SUIVANTE

	31/12/2021	31/12/2020
Valeur intrinsèque "in the money»	536,23	459,48
Valeur intrinsèque «fully diluted»	536,23	459,48

### EVOLUTION DE LA VALEUR INTRINSÈQUE « FULLY DILUTED »



### 12. Indicateurs alternatifs de performance et lexique

### Valeur intrinsèque:

La valeur intrinsèque correspond aux capitaux propres consolidés corrigés de la différence entre la valeur de marché et la valeur comptable des participations consolidées globalement. Concernant Recticel, les capitaux propres ont été corrigés de la différence entre la valeur comptable et la valeur de vente. Mise en garde: Compagnie du Bois Sauvage rappelle aux investisseurs que le calcul de la valeur intrinsèque est sujet aux incertitudes et aux risques inhérents à ce genre d'évaluation et ne constitue pas une mesure de la valeur actuelle ou future des actions de la Société (voir aussi le point 11).

### La valeur intrinsèque «in the money»:

Valeur intrinsèque qui suppose l'exercice des warrants et options dans le cas où le prix de conversion ou d'exercice est inférieur au cours de bourse.

### La valeur intrinsèque «fully diluted»:

Valeur intrinsèque qui suppose l'exercice de l'ensemble des warrants et options en circulation.

### **EBITDA:**

L'Ebitda correspond à l'excédent brut d'exploitation et se calcule en ajoutant au « Résultat opérationnel » les « Amortissements, pertes de valeur et provisions ».

### Trésorerie consolidée :

La trésorerie consolidée est la somme des « Autres actifs courants et non-courants » de trésorerie (voir note 9), des « Actifs financiers à la juste valeur via résultat » et de la « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

## Endettement net consolidé hors IFRS 16 / Excédent net de trésorerie consolidée hors IFRS 16 :

L'endettement net consolidé hors IFRS 16 (si négatif) / excédent net de trésorerie consolidée hors IFRS 16 (si positif) est la trésorerie consolidée de laquelle on soustrait les « Emprunts » courants et non-courants.

## Résultat opérationnel avant cessions, variations de juste valeur et dépréciations :

Le résultat opérationnel avant cessions, variations de juste valeur et dépréciations est la différence entre les « Produits opérationnels » (ventes, intérêts et dividendes, produits locatifs et autres produits) et les « Charges opérationnelles » (approvisionnements, frais de personnel, amortissements, pertes de valeur, provisions, charges financières et autres charges) augmentée de la « Part dans le résultat des participations mises en équivalence ».

### 13. Perspectives 2022

## Evénements post clôture, projets et perspectives

Les événements postérieurs à la clôture sont repris en note 30.

Il n'existe à ce jour pas de dossier d'investissement en voie de réalisation. Compagnie du Bois Sauvage continue à être attentive à toute proposition qui pourrait renforcer ses axes stratégiques.

### 14. Calendrier financier

### Calendrier financier

Date de détachement du dividende (ex-date) :	3 mai 2022
Date d'enregistrement du dividende (record date) :	4 mai 2022
Paiement du dividende :	5 mai 2022
Résultats semestriels :	septembre 2022
Résultats annuels :	début mars 2023
Assemblée générale :	quatrième mercredi du mois d'avril

### 15. Mécénat

Poursuivant sa ligne de conduite en matière de mécénat culturel, Compagnie du Bois Sauvage est intervenue dans le sponsoring de l'asbl « Conservamus » qui a, entre autres pour objet, la rénovation du Conservatoire royal de Bruxelles.

### RAPPORT DES COMMISSAIRES

# **Deloitte.**



### Compagnie du Bois Sauvage SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2021- Comptes annuels

### Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Compagnie du Bois Sauvage SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 22 avril 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA durant 15 exercices consécutifs.

### Rapport sur les comptes annuels

### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 772 233 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 150 695 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

### Points clés de l'audit

### Comment notre audit a traité les points clés de l'audit

### Valorisation de la participation Surongo Deutschland

La société détient une participation dans la société non cotée, Surongo Deutschland (« la Participation »), pour une valeur nette comptable, au 31 décembre 2021, de 70,4 MEUR (présentée en immobilisations financières, dans la rubrique « entreprises liées ») représentant 9% du total des actifs et 12% de la valeur des capitaux propres. Surongo Deutschland, a pour principal actif, une participation dans Berenberg Bank, société non cotée, à hauteur de 11,4%.

Conformément aux articles 45 et 66 de l'A.R. du 30 janvier 2001, les participations et les actions portées sous la rubrique "Immobilisations financières "font l'objet de réductions de valeur en cas de moins value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Dans son processus d'identification d'une éventuelle réduction de valeur résultant d'une moins-value ou dépréciation durable de la Participation (ou reprise de réduction de valeur) la direction en estime la juste valeur. Cette valeur se base sur des d'estimations et jugements significatifs de la part de la direction, que ce soit au niveau de la méthode d'évaluation utilisée ou des paramètres de valorisation utilisés.

Nous nous sommes assurés de la conformité des règles d'évaluation de la Participation avec les principes comptables généralement admis en Belgique.

Nous avons testé la juste valeur de la Participation, qui permet d'évaluer s'il y a un besoin éventuel d'acter une réduction ou reprise de réduction de valeur, estiméeée par la direction en challengeant le choix de la méthode utilisée ainsi que les hypothèses et estimations sous-jacentes.

Nous avons réconcilié les données utilisées dans le modèle de détermination de la juste valeur de la Participation avec les informations provenant directement de la direction de Berenberg Bank.

Nous avons comparé la juste valeur obtenue à la valeur nette comptable de la Participation.

Nous avons challengé le caractère durable de la différence entre la juste valeur de la Participation, telle que calculée par la direction, et sa valeur nette comptable au 31 décembre 2021.

Nous avons vérifié que l'éventuelle réduction de valeur (ou reprise de réduction de valeur) nécessaire et pertinente de la Participation ait bien été comptabilisée au 31 décembre 2021, le cas échéant.

### Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

### Autres obligations légales et réglementaires

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, de la déclaration non financière annexée à celui-ci et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, la déclaration non financière annexée à celui-ci et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, à savoir le rapport de gestion combiné du conseil d'administration, y compris les éléments auxquels il est fait référence dans l'index du rapport annuel comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non financière requise par l'article 3:6, § 4 du Code des sociétés et des associations est reprise dans le rapport de gestion qui fait partie de la section 5.8 du rapport annuel. Pour l'établissement de cette information non financière, la société s'est basée sur le référentiel COSO. Conformément à l'article 3:75, § 1, 6° du Code des sociétés et des associations nous ne nous prononçons pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie conformément au référentiel COSO précité.

### Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

### Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe aux comptes annuels.

### **Autres mentions**

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Signé à Zaventem, le 13 avril 2022.

Le commissaire

DocuSigned by:

Corine Magnin

D90828BD6B0D4A3...

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL

Représentée par Corine Magnin

### Deloitte.

### **BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

100

### **ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice
Nombre moyen de travailleurs
Temps plein
Temps partiel
Total en équivalents temps plein (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées
Temps plein
Temps partiel
Total
Frais de personnel
Temps plein
Temps partiel
Total
Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001	5	5	
1002	4	1	3
1003	7,7	5,8	1,9
1011	8.218	8.218	
1012	3.673	1.311	2.362
1013	11.891	9.529	2.362
1021	734.491		
1022	231.394		
1023	965.884		
1033	13.029		

### Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP Nombre d'heures effectivement prestées Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	7,7	5,8	1,9
1013	12.968	9.821	3.147
1023	986.129	746.821	239.308
1033	14.167	10.729	3.438

## TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice			
Nombre de travailleurs			
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée			
Contrat à durée déterminée			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini			
Contrat de remplacement			
Par sexe et niveau d'études			
Hommes			
de niveau primaire			
de niveau secondaire			
de niveau supérieur non universitaire			
de niveau universitaire			
Femmes			
de niveau primaire			
de niveau secondaire			
de niveau supérieur non universitaire			
de niveau universitaire			
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction			
Employés			
Ouvriers			
Autres			

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents temps plein
105	5	4	7,7
110	5	4	7,7
111			
112			
113			
120	5	1	5,8
1200			
1201	1		1
1202	2	1	2,8
1203	2		2
121		3	1,9
1210			
1211		1	0,5
1212			
1213		2	1,4
130	1		1
134	3	3	5,2
132	1	1	5,2 1,5
133	1	1	1,5

### PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

### Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées Nombre d'heures effectivement prestées Frais pour la société

Codes	Personnel intérimaire	<ol><li>Personnes mises à la disposition de la société</li></ol>
150		
151		
152		

### TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

### **ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

### Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
210			
211			
212			
213			

### **SORTIES**

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

### Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

### Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mitemps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			
310			
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343			
350			

### RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

### Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

### Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

### Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	2	5811	1
5802	105	5812	40
5803	7.082	5813	3.455
58031	3.541	58131	1.728
58032	3.541	58132	1.728
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	